

Commissie voor Binnenlandse
Zaken, Veiligheid, Migratie en
Bestuurszaken

van

DINSDAG 15 SEPTEMBER 2026

Voormiddag

Commission de l'Intérieur, de la
Sécurité, de la Migration et des
Matières administratives

du

MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

Matin

De openbare commissievergadering wordt geopend om 10.37 uur en voorgezeten door de heer Ortwin Depoortere.

La réunion publique de commission est ouverte à 10 h 37 et présidée par M. Ortwin Depoortere.

[01] Débat d'actualité sur l'incendie dans les Fagnes et questions jointes de

- Xavier Dubois à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "L'avenir de la Protection civile" (56018115C)
- Xavier Dubois à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "L'intégration de la Protection civile au sein de la Défense" (56018116C)
- Éric Thiébaut à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "L'incendie historique dans les Fagnes" (56018445C)
- Brent Meuleman à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "La carte blanche des commandants de zone et les leçons à tirer de l'incendie dans les Fagnes" (56018561C)
- Arthur Orlans à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "Le suivi de l'évaluation et le renforcement de la Protection civile" (56018583C)
- Sarah Schlitz à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "La préparation face aux risques d'incendies" (56018685C)
- Sarah Schlitz à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "Le personnel et les équipements de lutte contre les feux de forêt et de végétation" (56018691C)
- Sarah Schlitz à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "Les coûts liés à l'incendie des Hautes Fagnes et sa maîtrise" (56018747C)
- Sarah Schlitz à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "L'incendie dans les Hautes Fagnes et le démontage du dispositif des drapeaux de signalisation" (56018777C)
- Sarah Schlitz à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "La préparation et l'équipement des autres zones à risque à la suite de l'incendie dans les Fagnes" (56018779C)
- Ortwin Depoortere à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "La Sécurité civile" (56018809C)
- Jeroen Bergers à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "Les incendies dans les Hautes Fagnes" (56018848C)
- Victoria Vandeberg à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "Le calendrier du plan relatif à la Protection civile" (56018892C)
- Franky Demon à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "L'incendie dans les Hautes Fagnes et l'avenir de la Protection civile" (56018894C)
- Victoria Vandeberg à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "La prise en charge du surcoût des interventions supracommunales" (56018897C)
- Victoria Vandeberg à Bernard Quintin (Sécurité et Intérieur, chargé de Beliris) sur "Une réflexion sur les capacités aériennes" (56018898C)

[01] Actualiteitsdebat over de Brand in de Hoge Venen et toegevoegde vragen van

- Xavier Dubois aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De toekomst van de Civiele Bescherming" (56018115C)
- Xavier Dubois aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De integratie van de Civiele Bescherming in Defensie" (56018116C)
- Éric Thiébaut aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De historische brand in de Hoge Venen" (56018445C)
- Brent Meuleman aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "Het opiniestuk van de zonecommandanten en de uit de brand in de Hoge Venen te trekken lessen" (56018561C)
- Arthur Orlans aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De opvolging van de evaluatie en de versterking van de Civiele Bescherming" (56018583C)
- Sarah Schlitz aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De voorbereiding op mogelijke bosbranden" (56018685C)
- Sarah Schlitz aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "Het personeel en de uitrusting voor de bestrijding van bos- en natuurbranden" (56018691C)
- Sarah Schlitz aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De kosten in verband met de brand in de Hoge Venen en de bestrijding ervan" (56018747C)
- Sarah Schlitz aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De brand in de Hoge Venen en het weghalen van de waarschuwingsvlaggen" (56018777C)
- Sarah Schlitz aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "Het voorbereiden en het uitrusten van de andere risicogebieden na de brand in de Hoge Venen" (56018779C)
- Ortwin Depoortere aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De Civiele Veiligheid" (56018809C)
- Jeroen Bergers aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De brand in de Hoge Venen" (56018848C)

- Victoria Vandeberg aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "Het tijdpad voor de plannen met betrekking tot de Civiele Bescherming" (56018892C)
- Franky Demon aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De brand in de Hoge Venen en de toekomst van de Civiele Bescherming" (56018894C)
- Victoria Vandeberg aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "De bijkomende kosten voor supracommunale interventies" (56018897C)
- Victoria Vandeberg aan Bernard Quintin (Veiligheid en Binnenlandse Zaken, belast met Beliris) over "Een denkoefening over de luchtmiddelen" (56018898C)

Le **président**: Comme beaucoup de membres ont introduit plusieurs questions dans le cadre de ce débat d'actualité, je vous demande d'être aussi brefs que possible. Vous connaissez ma souplesse sur ce plan, mais je vous prierai de faire preuve de concision.

01.01 **Xavier Dubois** (Les Engagés): Monsieur le président, je vous remercie et j'essaierai d'être efficace pour cette réunion de reprise.

Monsieur le ministre, nous avons eu l'occasion de nous voir pendant les vacances. Ce n'était pas prévu, mais c'est toujours un plaisir de vous revoir. Nous avons eu une réunion assez longue, et qui me semblait nécessaire, consacrée à cet incendie impressionnant qui touche toujours les Fagnes, comme le montrent les images diffusées hier, où l'on voit notamment cette tourbe qui continue de brûler. Je pense que les services de secours en auront malheureusement encore pour un certain temps avant de venir à bout de cet incendie particulièrement important.

Monsieur le ministre, il serait d'abord intéressant que vous puissiez faire un point sur l'incendie en cours, mais également sur la gestion de crise qui l'accompagne.

J'ai entendu que certains groupes souhaitent organiser rapidement de nouvelles auditions. Cependant, il serait surtout pertinent de les organiser une fois que nous aurons clos la phase de gestion de crise sur place. Cela nous permettrait d'en faire un débriefing complet, d'évaluer la situation et d'en discuter collectivement sur la base des éléments les plus définitifs possibles concernant cette crise.

Lors de nos discussions voici trois semaines, de nombreux sujets avaient été évoqués. Aujourd'hui, mes deux questions portent plus spécifiquement sur la Protection civile.

Entre 2017 et aujourd'hui, il est clair que la Protection civile a été fortement réduite. Nous sommes passés d'environ 400 membres du personnel à l'époque à quelque 200 membres aujourd'hui. Sur les six casernes qui existaient auparavant, il n'en reste plus que deux. Se pose également un problème concernant la moyenne d'âge, qui est relativement élevée au sein de la Protection civile.

L'objectif n'est évidemment pas de chercher à désigner des responsabilités ou à déterminer qui a fait quoi, comment ou pourquoi. Il s'agit simplement d'examiner les faits. Il existe aujourd'hui un manque d'effectifs. De plus, une question se pose assurément quant aux services rendus à la population.

À l'époque, vous aviez indiqué que vous reviendriez en septembre avec un plan d'action concret permettant d'appliquer ce qui est prévu dans l'accord de gouvernement, à savoir améliorer et renforcer la Protection civile, revoir sa répartition géographique et en faire une véritable deuxième ligne de la sécurité civile, spécialisée, efficace et pleinement au service de la population.

En tant que bourgmestre, j'ai eu l'occasion de faire appel à la Protection civile, notamment lors d'inondations. Mais nous nous sommes rapidement rendu compte que, lorsqu'un problème excède les limites d'une seule commune, ses capacités sont très vite dépassées. Je pense que cette réalité doit être combattue. Nous devons faire en sorte que la Protection civile soit disponible pour toutes les communes, pour tous les types de catastrophes et à tout moment. Cela implique évidemment des renforts importants.

Monsieur le ministre, où en est le plan que vous aviez annoncé lors de nos échanges il y a trois semaines? À cette occasion, vous aviez évoqué trois options possibles. Je vous avais interrogé à ce sujet, mais vous n'aviez pas souhaité entrer dans les détails. Pourriez-vous nous préciser quelles étaient ces différentes options et, surtout, nous indiquer lesquelles ont votre préférence ou seront retenues par le gouvernement afin d'exécuter l'accord de gouvernement dans ce domaine?

Nous avons également évoqué le modèle français de protection civile, caractérisé par une forte intégration au sein de la Défense. Ce modèle, fondé sur une intégration organique au sein de la Défense, est-il évalué et a-t-il du sens dans notre pays? À première vue, il présenterait certains avantages en matière de matériel, de logistique, de couverture territoriale et de financement. Nous savons en effet que des moyens considérables sont actuellement investis dans la Défense. Il serait donc pertinent qu'ils puissent également bénéficier à la Protection civile.

01.02 **Éric Thiébaud** (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, l'été 2026 a mis notre pays et ses habitants à rude épreuve. La canicule a entraîné une surmortalité très élevée, tandis que plusieurs incendies de forêt ont frappé notre territoire, notamment dans les Fagnes, où près de 3 000 hectares sont partis en fumée, provoquant la destruction durable d'un écosystème aussi précieux qu'unique en Wallonie.

Le constat est clair: notre pays n'est pas prêt, et les investissements fédéraux dans les services de secours, qu'il s'agisse des pompiers ou de la Protection civile, restent insuffisants. Face aux incendies et aux inondations, la Commission européenne évalue à plus de 1,6 milliard d'euros par an les investissements nécessaires pour permettre à la Belgique de s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique. Ces investissements structurels permettraient en contrepartie d'éviter près de 30 milliards d'euros de dégâts, plus précisément 29,24 milliards d'euros. Cela coûterait évidemment moins cher que l'acquisition de F-35 supplémentaires voulue par votre collègue de la Défense.

Par ailleurs – je ne l'avais pas indiqué dans la question déposée –, nous avons appris dans la presse, ce matin ou hier, que la Commission européenne prévoyait d'accorder, dans le cadre de la sécurité civile et de la gestion des catastrophes, des aides l'ordre de trois milliards d'euros, montant qui serait porté à dix milliards d'euros. Il s'agit donc d'un réinvestissement dans la protection civile. Je pense que notre État doit évidemment suivre cet exemple.

Le 20 août dernier, nous avons eu un échange de vues franc au sujet de l'incendie des Fagnes. Ce débat s'est tenu alors que l'incendie était toujours en cours. Aujourd'hui, grâce au travail des pompiers venus de l'ensemble du pays, de la Protection civile, de l'armée, ainsi qu'au soutien de la solidarité européenne, l'incendie est désormais sous contrôle, même si la vigilance reste de mise.

Avec mon groupe, j'ai déposé une proposition visant à installer une commission spéciale afin de tirer les leçons de cet incendie et, plus globalement, d'améliorer la préparation de notre pays face aux conséquences dramatiques du dérèglement climatique.

Monsieur le ministre, lors de la précédente réunion de commission, je vous avais notamment suggéré de prendre une circulaire. Vous avez également annoncé, enfin, un plan de réinvestissement dans la Protection civile, notamment au travers de synergies avec la Défense. Voilà des années que je le demande. Quinze jours plus tard, je voudrais simplement vous demander où vous en êtes en ce qui concerne le calendrier, les réunions prévues et le budget consacré à cette réforme. Je vous remercie pour vos réponses.

01.03 **Brent Meuleman** (Vooruit): Mijnheer de minister, mijn collega's hebben al een inleiding gegeven met betrekking tot de brand in de Hoge Venen, waarbij 3.000 hectare kostbaar natuurgebied in de as werd gelegd en waar onze brandweerlieden dagenlang een ongeziene inspanning hebben geleverd.

Mijn vraag gaat eerder over een interessant opiniestuk van de zonecommandanten, waaruit een bijzonder grote frustratie naar voren komt. De lokale hulpverleningszones dragen eigenlijk de zwaarste lasten en geraken uitgeput in zo'n situatie. Bovendien stellen we ook vast dat de factuur voor de inzet wordt doorgeschoven naar de lokale besturen. De ramp heeft pijnlijke structurele tekorten blootgelegd. Door de hervorming van 2019 werd de civiele bescherming herleid tot amper twee kazernes, met een drastisch verlies aan mankracht. Bij grootschalige incidenten is dat natuurlijk onhoudbaar en komt de reguliere hulpverlening elders in het land in het gedrang.

Daarnaast was er ook een gebrek aan zware blusmiddelen. België heeft geen eigen blusvliegtuigen. Er waren ook geen stand-bycontracten afgesloten. De civiele bescherming zelf had amper twee bruikbare waterzakken. Defensie bleek onvoldoende opgeleid en uitgerust voor het bluswerk. Tot slot is er nog de kwestie van de afkondiging van code rood in het natuurgebied. Dat was eigenlijk te vaak

een lokale afweging tussen enerzijds veiligheid en anderzijds toerisme.

Het regeerakkoord belooft nochtans beterschap. Daarin spreken we over versterkte civiele bescherming als gespecialiseerde tweede lijn, met een slimmere territoriale spreiding. Defensie moet daarin complementair zijn, zonder als structurele vervanger te worden ingezet bij civiele tekorten.

Mijnheer de minister, hoe staat u tegenover een evaluatie van de taakverdeling en de overlap tussen de hulpverleningszones en de civiele bescherming, om middelen en capaciteit beter in te zetten op het terrein?

Welke initiatieven neemt u om te garanderen dat de rekening voor bovenlokale en nationale inzet niet bij de lokale besturen en zones terechtkomt, maar dat die federaal gedekt wordt?

Ook onze brandweer draait voor een groot stuk op vrijwilligers. U weet dat die mij na aan het hart liggen. De druk op de vrijwilligers is enorm. Ik vraag me af welke stappen u zult zetten om dat statuut te verbeteren en ervoor te zorgen dat het haalbaar blijft om dat engagement op te nemen. Ik heb daarover ook andere vragen ingediend en ik heb al begrepen dat die zeer binnenkort zullen worden beantwoord.

Tot slot, hoe plant u de overkoepelende brandweerstructuur te versterken ter ondersteuning van nationale coördinatie, preventie en kennisontwikkeling voor en door de brandweer? Ook dat kwam heel duidelijk naar voren in het opiniestuk van de zonecommandanten.

01.04 Arthur Orlans (Anders.): In de zomer heeft al een zeer nuttige en constructieve extra commissievergadering over deze kwestie plaatsgevonden en het is dan ook niet de bedoeling dat debat over te doen. Er werd in die vergadering vaak over de hervorming van de civiele bescherming gesproken. Iedereen erkende toen dat die hervorming nodig was en dat ze op bepaalde vlakken positieve gevolgen had, maar dat er ook vragen bij te stellen waren. In 2021 of 2022 volgde een evaluatie, waaruit bleek dat er 108 extra voltijdse krachten nodig waren. Hoeveel personeel is er sindsdien bijgekomen en hoe is het personeelskader momenteel ingevuld?

In de evaluatiestudie werd ook uitgebreid gesproken over de locaties van de twee overblijvende kazernes. De gemiddelde reistijd vanuit die kazernes bedraagt ongeveer 67 minuten. Volgens sommige gemeenten is de theoretische reistijd zelfs meer dan twee uur. Overweegt de regering om een extra kazerne te voorzien en de locaties te bekijken, zodat de gemiddelde reistijd voor het gehele grondgebied van ons land zou kunnen afnemen? Welke aanbevelingen van die evaluatie zijn al uitgevoerd en welke moeten er nog uitgevoerd worden?

01.05 Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, cela fait maintenant un mois que les Fagnes brûlent. C'est la deuxième fois que nous nous rencontrons pour faire le point sur la situation, mais surtout pour essayer de comprendre comment nous avons géré – ou plutôt pas si bien géré – cette situation et comment nous pouvons mieux nous préparer à l'avenir face à ce type d'événements.

Évidemment, vous n'êtes pas le seul concerné et, à cet égard, je regrette que nous n'ayons toujours pas pu avoir d'entretien avec le ministre Crucke qui, pourtant, s'exprime largement dans la presse et ailleurs sur les solutions qu'il conviendrait de mettre en place, mais n'est toujours pas venu devant le Parlement. Aujourd'hui, nous avons enfin obtenu un échange de vues, qui n'aura toutefois lieu que le 29 septembre. En tout cas, je vous remercie d'être déjà venu à deux reprises devant le Parlement pour échanger avec les députés.

Monsieur le ministre, j'ai quelques questions précises qui font suite à l'échange de vues que nous avons déjà eu au mois d'août.

Premièrement, disposez-vous d'une cartographie précise des zones naturelles à risque, avec les indications pertinentes en termes d'accès pour les pompiers, d'accès aux réserves d'eau et de zones à protéger prioritairement?

Deuxièmement, la Belgique est-elle en mesure de suivre le niveau de risque à l'aide d'indices validés scientifiquement, de les diffuser quotidiennement à la population et ainsi de développer la culture du feu qui nous fait défaut, à l'instar de la France avec le site feuxdeforet.fr, qui permet d'indiquer au jour le jour à la population où se situent les feux de forêt ainsi que leur niveau de dangerosité?

Quel mécanisme comparable à la "météo des forêts" mise en place par Météo-France existe en Belgique? À défaut, comment pourrions-nous mettre en œuvre un tel système à l'aide de nos propres outils? Quelles sources satellitaires alternatives sont disponibles lorsque le système européen n'est pas accessible, ce qui, m'a-t-on dit, arrive régulièrement? Pourrions-nous mieux collaborer avec nos pays voisins sur cet aspect?

Enfin, le rapport du Belgian Wildfire Network (BWN) met en évidence l'absence d'harmonisation des signaux destinés à informer la population. Il explique qu'en Flandre, l'*Agentschap voor Natuur en Bos* (ANB) évalue le risque d'incendie de forêt à l'aide d'une échelle à quatre niveaux, similaire à celle utilisée par l'IRM: vert, jaune, orange et rouge. Pendant la saison des feux de forêt, le code de risque est déterminé chaque semaine. L'ANB dirige la communication à destination du public, laquelle est renforcée par plusieurs intervenants, tels que les services de planification d'urgence et de gestion de crise, les services d'incendie, les municipalités et les gestionnaires de réserves naturelles.

En Wallonie, en revanche, il n'existe pas de système uniforme de codification des risques. Dans les Hautes Fagnes, un drapeau est utilisé pour signaler le risque d'incendie de forêt, tandis qu'ailleurs, des panneaux d'affichage sensibilisent la population à la situation du moment. Certaines provinces ont déjà élaboré des dépliants pour expliquer la signification du code de risque d'incendie de forêt afin de sensibiliser la population, mais ce n'est pas une mesure uniforme.

Quelles initiatives allez-vous prendre, en tant que ministre fédéral, pour standardiser les annonces de risque d'incendie et ses différents niveaux, et prendre des mesures d'interdiction de circulation, de feu ou de toute combustion?

N'est-il pas temps de sortir du bricolage et d'harmoniser, déjà au niveau belge et puis ensuite au niveau européen, ces différents signaux? On sait également que les signaux en forêt concernent également des touristes – des touristes wallons en Flandre, des touristes flamands en Wallonie, mais également des touristes étrangers. Il me semble que l'harmonisation des signaux au niveau européen serait évidemment le plus efficace. À cet égard, s'appuyer sur l'expérience de nos voisins français, qui sont beaucoup plus confrontés aux incendies et feux de forêt, me semblerait utile à cet égard.

Ma question suivante concerne les effectifs de pompiers et de Protection civile et leurs équipements. Pouvez-vous me dire combien de pompiers et de membres de la Protection civile sont-ils formés à la prévention et à l'extinction des feux de forêt et de milieu naturel? Combien sont-ils réellement disponibles en été? Par ailleurs, combien assument-ils une double casquette avec celle de pompier volontaire? À combien estimez-vous que nous devrions être pour être prêts à faire face aux épisodes vécus cet été?

Parmi eux, lesquels sont-ils spécifiquement en charge de ce type d'incendie?

De quels moyens techniques, en particulier aériens, devrions-nous disposer pour être les plus efficaces? Pouvez-vous m'indiquer combien de temps il a fallu pour obtenir et coordonner les aides reçues de pays voisins? Envisagez-vous de mieux équiper et former notre Protection civile aux feux de végétation?

Quelles mesures sont-elles prises pour mieux protéger la population et les forces d'intervention des effets de la fumée des incendies de milieu naturel, sachant qu'en France, 700 décès sont attribués en moyenne chaque année aux particules fines qui en résultent?

Une autre question concernant la santé et l'usage des produits retardants contenus dans les extincteurs et autres dispositifs: une analyse est-elle faite en la matière? Un travail est-il mené pour éviter les contaminations de l'environnement par les produits contenus dans les dispositifs visant à éteindre les feux?

Ma question suivante porte sur les coûts engendrés par la gestion spécifique de la maîtrise de l'incendie des Fagnes. Il me revient des acteurs de terrain que la zone de secours Vesdre-Hoëgne & Plateau ne dispose que de deux camions 4x4 adaptés au relief des Fagnes. Est-ce correct? Certains camions "classiques" mobilisés pour l'intervention auraient été très fortement endommagés pendant les opérations. Le confirmez-vous? Des lances d'incendie auraient également été détériorées, notamment

en raison du fait qu'elles ont dû puiser de l'eau en milieu naturel, alors qu'elles sont conçues pour être raccordées à des canalisations. Du matériel a aussi été simplement perdu ou endommagé durant les opérations. À quel montant se chiffrent les dégâts? Qui va prendre en charge les réparations?

Les agriculteurs belges et allemands mobilisés jour et nuit pendant des jours avec leur propre matériel seront-ils dédommagés? Pour quel montant? Selon quels critères? Par qui?

Les équipes de plusieurs zones de secours, en dehors de la zone concernée, ont été mobilisées pendant des jours voire des semaines. Quelles sont précisément les zones qui ont été mobilisées? À combien se chiffrent les montants dus? Qui va payer pour cette mobilisation?

Quant aux renforts européens, on sait malheureusement que ce n'est pas la Pat'Patrouille qui vient aider gratuitement les petits Belges pas suffisamment préparés aux risques d'incendie. Cette solidarité européenne se paie et, à ce qu'on me dit, elle se paie cher. À combien se chiffre le montant que nous devrions payer pour financer ces renforts européens qui sont venus nous soutenir et qui étaient indispensables dans cette gestion des feux?

Ensuite, concernant la préparation, cet incendie a mis en lumière un manque de préparation assez flagrant. Lors de mes échanges avec des acteurs de terrain, ces derniers m'ont rapporté qu'auparavant, des porte-drapeaux étaient répartis aux quatre coins du parc et équipés de drapeaux rouges qui pouvaient être rapidement déployés en cas d'interdiction de circulation sur le site. De même, des miradors abritaient des observateurs chargés de guetter les départs de feu. Aujourd'hui, on m'informe qu'il ne subsiste plus qu'un seul mirador et qu'il n'y a plus aucun guetteur. Pour quelles raisons ces installations ont-elles été démontées? Envisagez-vous de les réinstaller ou de poser des caméras, à l'image de ce qui se fait en France pour détecter les départs de feu? Cette situation me paraît assez incroyable. Les Fagnes ont pourtant déjà été touchées par deux incendies importants par le passé, bien que de moindre ampleur que celui-ci. Or, force est de constater qu'aujourd'hui, nous sommes moins bien équipés que lors des précédents incendies. Les leçons du passé, notamment de l'incendie de 2011, n'ont manifestement pas été tirées.

Ensuite, le risque d'incendie dans le pays était en réalité connu. En effet, deux rapports permettaient d'attirer notre attention sur ces risques.

Le rapport du SERAC, en 2025, alertait sur le risque d'événements extrêmes, tels que des incendies de plus en plus fréquents et d'une ampleur de plus en plus grande. Un autre rapport, celui de l'AWAC, publié quelques mois plus tard – il y a donc quelques semaines – établissait des cartes qui montraient les endroits en Wallonie qui étaient les plus à risque d'incendie et de feu de forêt, dont les Fagnes.

Monsieur le ministre, est-ce que les zones identifiées dans le rapport – le Nord de Mons, le parc naturel de Gaume, la forêt de Soignes – font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière et d'une coordination de votre part, en lien évidemment avec les entités fédérées, pour assurer une préparation et une réaction plus rapide et organisée que celle que l'on a pu voir pour l'incendie des Fagnes? Les effectifs et équipements des zones de secours concernées seront-ils renforcés pour faire face plus efficacement à ces événements climatiques extrêmes?

Je vous remercie pour vos réponses et je remercie d'ores et déjà toutes les équipes qui ont travaillé dur pour pouvoir apporter un maximum de réponses à nos questions.

01.06 Ortwin Depoortere (VB): Mijnheer de minister, ik denk dat we er goed aan hebben gedaan om tijdens de vakantie de commissie voor Binnenlandse Zaken vervroegd bijeen te laten komen voor een gedachtewisseling over de Hoge Venen. In mijn ogen was dat een nuttige commissievergadering waarin eerlijk ook de pijnpunten zijn blootgelegd.

U hebt de voorbije weken aangekondigd dat er lessen moeten worden getrokken, dat de civiele bescherming moet worden versterkt en dat er een nationaal actieplan voor natuurbranden moet komen.

Een plan alleen blust natuurlijk geen branden, maar wel de mensen en het materieel, de capaciteiten, die dat doen. Mijn vragen gaan dan ook specifiek daarover.

Ten eerste, zult u ervoor zorgen dat ons land zelf over voldoende structurele luchtcapaciteit, maar ook

landcapaciteit, voor natuurbrandbestrijding beschikt, in plaats van afhankelijk te zijn van buitenlandse hulp?

Ten tweede, wie beweert dat onze civiele veiligheid moet worden versterkt, moet in mijn ogen niet alleen plannen aankondigen, maar ook mensen en materieel leveren. Hebt u daarvoor vandaag al concrete engagementen en budgetten?

Ten slotte, wanneer zal de civiele bescherming eindelijk worden hervormd? Ik hoor die discussie al sinds 2019, telkens onder een andere minister, maar op het terrein verandert er gewoon te weinig of niets. Wanneer zal die hervorming van de civiele veiligheid daadwerkelijk concreet gestalte krijgen in het Parlement, zodat ook wij als parlementsleden daarop een blik kunnen werpen en de nodige kritische kanttekeningen erbij kunnen plaatsen? Ik denk dat voor iedereen duidelijk is dat de civiele bescherming wel degelijk moet worden versterkt en dat we daar het best niet te lang mee wachten.

01.07 Jeroen Bergers (N-VA): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, wij hebben over het thema tijdens de zomer, toen de crisis aan de gang was, al een uitgebreid en goed debat gehad. Ik dank u daarvoor. Ik zal de situatie in de Hoge Venen dan ook niet opnieuw schetsen. Iedereen is ermee bekend.

Wij werden tijdens die crisis bijgestaan door heel veel mensen, zoals brandweerkorpsen, landbouwers, Defensie, natuurbeheerders en heel veel vrijwilligers. Er was uiteraard ook hulp van internationale partners. Zweden, Duitsland, Noorwegen en Nederland leverden steun. Nederland leverde hyperperformante Chinookhelikopters.

Over dat laatste kent u ons standpunt. Ik ben blij dat u dat standpunt deelt. Onze mensen die op het terrein strijden voor onze veiligheid, moeten immers gewoon het beste materiaal hebben.

De absurde taboes die sommige partijen voor de tv-camera's herhaalden na de commissievergadering die wij de voorbije zomer hebben gehad, namelijk dat het beste materieel niet door onze mensen mag worden gebruikt omdat het om Amerikaans materieel gaat, mogen wat mij betreft toch eens sneuvelen.

Ondertussen blijkt dat de brand wellicht werd veroorzaakt door maaiwerken van het Waalse overheidsagentschap Département de la Nature et des Forêts. Dat is natuurlijk heel pijnlijk, zeker gezien alles wat op het terrein is verwoest.

Het is belangrijk dat wij lessen trekken uit die crisis, die volgens mij heel professioneel is aangepakt door onze veiligheidsdiensten en ook door u.

Trekt u, nu er meer tijd is verstreken en er meer gelegenheid is geweest om lessen te trekken, nog extra conclusies uit de brand? Welke hervormingen plant u in dat verband voor de toekomst?

Ik heb het al over de Chinookhelikopters gehad. Werken uw diensten mee aan een dossier voor een vervroegde aankoop daarvan?

U haalde in die commissie ook aan dat u een initiatief rond de civiele bescherming uitwerkt.

Ik heb dezelfde opinie gelezen als de heer Meuleman en ben het met hem eens. Wij moeten echt af van het idee dat wij in dit land 101 verschillende organisaties voor elk probleem nodig hebben. Wij hebben een nationale capaciteit voor noodhulp en crisisbeheer nodig. Voor mij en voor onze fractie dient die capaciteit zeker niet opnieuw onder een andere dienst, met een andere kleur en een ander uniform, te worden georganiseerd. Het is nuttig dat de civiele bescherming en de brandweer eindelijk in één dienst worden geïntegreerd, zoals de zonecommandanten ook bepleiten.

Wat is uw mening over het voorstel dat ik hier tijdens de spoedzitting heb gedaan, met name om bedrijfsbrandweerdiensten structureel in te zetten?

Zult u naast de nationale conferenties die sinds deze legislatuur plaatsvinden, ook nog andere initiatieven nemen om de coördinatie tussen de verschillende hulpverleningsdiensten te versterken?

01.08 Victoria Vandenberg (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, chers collègues, nous

nous étions déjà réunis ici il y a un peu moins d'un mois pour une première discussion, sans doute prématurée, sur cette crise qui était alors en cours et qui, d'ailleurs, l'est toujours. Nous parlons aujourd'hui de conclusions, mais il faut rappeler que nous sommes à peine un mois après le début de cet incendie. La phase provinciale de crise est toujours en cours. Certes, s'il a été annoncé hier que le feu était désormais maîtrisé, il n'est pas encore totalement éteint et des équipes restent déployées sur le terrain afin d'en assurer la surveillance. Cela démontre qu'aucun débriefing complet n'a encore pu être réalisé. Il convient de le rappeler.

Les enseignements qui seront tirés à l'issue de cette crise avec l'ensemble des disciplines mobilisées sur le terrain auront davantage de valeur que les échanges politiques que nous pouvons avoir aujourd'hui. Ce qui sera particulièrement intéressant consistera à comprendre véritablement la manière dont les événements se sont déroulés, comment les équipes ont vécu la crise et évalué les moyens engagés ainsi que la rapidité de leur déploiement. J'entends certaines critiques formulées par ma collègue. Très franchement, si la situation ne me rendait amère pour tous les équipes de terrain, cela m'inciterait à rire. Lorsque j'entends dire que la crise n'aurait pas été correctement gérée, je trouve cela tout aussi insultant qu'il y a un mois. En effet, si l'incendie est à présent maîtrisé, c'est grâce à l'engagement de ces personnes qui ont travaillé sans relâche, jour et nuit.

Monsieur le ministre, je constate en effet que certains collègues vous adressent régulièrement de multiples questions dépassant largement vos compétences. Or nous siégeons ici au Parlement fédéral. Il me paraît donc logique de nous concentrer sur les thématiques qui relèvent de notre niveau de pouvoir.

Ma première question concerne la Protection civile. Sur le terrain, sa collaboration avec les pompiers, la police et la Défense a rappelé à quel point son existence est essentielle, ainsi que la valeur des services qu'elle rend. Les personnes mobilisées ont fait preuve d'un grand professionnalisme, et leur intervention a évidemment été extrêmement précieuse.

Lors de notre dernière réunion de commission, vous aviez indiqué que trois options étaient actuellement à l'étude, dont vous évaluiez à la fois la faisabilité et le coût. Vous nous aviez annoncé un retour vers notre commission dans les semaines suivantes, en évoquant notamment l'automne, plus précisément les mois de septembre ou d'octobre. Avez-vous aujourd'hui une échéance à nous confirmer? À quel moment pensez-vous pouvoir nous présenter les résultats de cette étude et le plan que vous retiendrez pour l'avenir de la Protection civile?

Je pense que, si vous étiez probablement déjà convaincu de son importance avant cette crise, celle-ci aura au moins permis de rappeler à tous ceux qui pouvaient encore en douter à quel point la Protection civile est indispensable. Il est aujourd'hui indiscutable que les agents de la Protection civile ont accompli un travail admirable. Ils ont aussi besoin de visibilité et, surtout, d'une échéance claire afin de savoir quel cap leur sera donné pour les années à venir.

Ma deuxième préoccupation concerne les zones de secours. Trois d'entre elles ont été directement touchées par cet incendie, mais elles ont également été épaulées par un grand nombre, pour ne pas dire par la quasi-totalité des zones de secours du pays.

Cet engagement a évidemment un coût réel. Je pense aux heures supplémentaires du personnel, qui a été mobilisé en continu, mais également au matériel, qui a été sollicité de manière particulièrement intensive et qui, comme dans toute intervention de cette ampleur, peut aussi être abîmé.

Vous avez récemment rappelé la hausse de 50 % des dotations fédérales en dix ans, ainsi que l'indexation structurelle prévue dès 2027. Ce sont évidemment des éléments très positifs pour l'ensemble de nos zones de secours. En l'espèce, nous parlons d'une crise particulière, impliquant une intervention exceptionnelle, de grande ampleur et de longue durée.

Que ce soit pour les heures supplémentaires du personnel ou pour le matériel, comment comptez-vous garantir que ces coûts soient couverts à un niveau suffisant? Envisagez-vous la mise en place d'un mécanisme spécifique pour les engagements supracommunaux exceptionnels, afin que cet effort de solidarité nationale ne repose pas uniquement sur les communes – en particulier sur les quelques communes directement concernées par l'incendie?

Enfin, concernant les zones de secours, j'ai entendu circuler certaines informations qui étaient manifestement erronées. Je pense donc qu'il serait utile de les rappeler, notamment en ce qui concerne les moyens d'intervention de la zone Vesdre-Hoëgne & Plateau.

Il s'agit en réalité de trois camions de lutte contre les feux de forêt dont nous disposons: un Unimog, ainsi qu'un autre véhicule actuellement en commande. Je pense donc qu'il convient de rétablir la vérité au regard de certaines informations qui sont parfois avancées ici.

Ma troisième préoccupation porte sur les capacités aériennes. Sur le terrain, les moyens terrestres, particulièrement dans des zones comme les Fagnes, ne suffisent pas toujours. Certes, un incendie finit, à la longue, par pouvoir être maîtrisé grâce aux capacités terrestres. Néanmoins, les capacités aériennes sont essentielles pour permettre une action plus globale et plus efficace, surtout dans les Fagnes, où certaines zones ne sont pas toujours accessibles à pied et où des secteurs difficiles d'accès, voire totalement inaccessibles, compliquent l'intervention des équipes. Vous en êtes d'ailleurs bien conscient, puisque vous avez rencontré à plusieurs reprises les intervenants sur le terrain.

Les moyens aériens de la police fédérale, complétés par des renforts européens, jouent dès lors un rôle fondamental. S'il fallait encore le rappeler, solliciter ces renforts ne constitue en rien un aveu de faiblesse. L'objectif n'est pas que chaque pays dispose d'une flotte aérienne capable de faire face, à elle seule, à l'ensemble des crises susceptibles de survenir. Le but est bien évidemment de pouvoir faire appel à des renforts; c'est d'ailleurs là tout le sens du mécanisme. Cependant, si la Belgique dispose de tels moyens, ce point suscite en moi deux interrogations.

La première concerne l'engagement effectif de ces moyens. On parle beaucoup des équipements et des capacités matérielles. Toutefois, pour faire voler ces appareils, il faut évidemment du personnel en mesure de les utiliser: des équipes formées au pilotage, au largage, ainsi que du matériel disponible et opérationnel. Dès lors, au-delà de l'acquisition des appareils, menez-vous une réflexion sur cette dimension humaine et sur la formation des équipes? Quelles pistes sont actuellement à l'étude avec votre collègue de la Défense, auquel certains hélicoptères sont également rattachés?

Ma seconde et dernière interrogation porte sur l'élaboration du Plan national de lutte contre les feux de forêt et les feux de nature. Dans le cadre de ce plan, l'évaluation d'une capacité aérienne spécifiquement dédiée à la lutte contre ces incendies sera-t-elle, malgré tout, menée? En d'autres termes, toutes les pistes seront-elles examinées avant qu'un choix définitif ne soit arrêté? L'objectif est de déterminer s'il serait opportun de disposer de moyens potentiellement polyvalents dans le cadre de ce type de crise, qui ne soient pas exclusivement affectés à leurs missions premières, mais qui puissent également être mobilisés rapidement, voire plus rapidement encore que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

Le président: Je serai plus sévère quant au respect du temps de parole lors des répliques.

01.09 Franky Demon (cd&v): Mijnheer de minister, de natuurbrand van de Hoge Venen heeft ons geleerd dat we absoluut weerbaarder moeten worden ten opzichte van eender welk natuurfenomeen. Het is goed dat u de evaluatie van dat incident aangrijpt om die aanpak te verfijnen. We hebben hier van velen gehoord dat de Civiele Bescherming een heel belangrijke actor is in onze noodplanning en in de crisisbestrijding. Cd&v gelooft keihard in een sterke Civiele Bescherming, een Civiele Bescherming die optreedt als een gespecialiseerde tweedelijnsdienst ter ondersteuning van de hulpverleningszones die de eerste lijn voor hun rekening moeten kunnen nemen.

Uit de evaluatie die tijdens de vorige legislatuur werd gemaakt van de hervorming uit 2017 kwam die rol als een sterkte naar voren. U hebt deze zomer die rol als tweedelijnsdienst zelf ook benadrukt. Daar vindt u in ons absoluut een partner.

Bijsturingen zijn evenwel noodzakelijk. De aanrijtijden zijn lang en de inplanting van de kazernes op basis van een risicobeoordeling zou tegen het licht moeten worden gehouden. Heel wat hulpverleningszones beschikken over gespecialiseerd materiaal, maar men weet niet altijd waar dat specifieke materiaal zich bevindt. Ook dat moet beter op elkaar worden afgestemd.

In het regeerakkoord staat dat we de hulpverleningszones en de Civiele Bescherming beter op elkaar zullen afstemmen en de Civiele Bescherming zullen versterken. U legt daaromtrent binnenkort een plan

voor.

Mijnheer de minister, kunt u een stand van zaken geven met betrekking tot de evaluatie van de crisisbeheersing? Wat is de stand van zaken op vandaag? Wat zijn de *lessons learned*? Kunt u een overzicht geven van de maatregelen die de afgelopen jaren al werden genomen om de Civiele Bescherming te versterken?

Is uw toekomstplan voor de Civiele Bescherming reeds gefinaliseerd? Kunt u ons daarover specifieke details meedelen? Hoe wilt u de werking van de hulpverleningszones en de Civiele Bescherming beter op elkaar afstemmen?

Ten slotte, bent u bereid om de inplanting van de kazernes van de Civiele Bescherming opnieuw te evalueren in functie van een grondige risicobeoordeling?

De **voorzitter**: Zijn er collega's die bij de vragen wensen aan te sluiten? Mevrouw Daems, u hebt het woord.

01.10 Greet Daems (PVDA-PTB): Dank u wel, mijnheer de voorzitter.

Mijnheer de minister, toen de brand in de Hoge Venen het hevigst woedde, hebben we een enorme golf van solidariteit zien ontstaan. Boeren, omwonenden en brandweermensen uit binnen- en buitenland zijn allemaal komen helpen. Dat is heel mooi. U zei achteraf dat er sprake was van een effectieve crisisbeheersing, maar dit weekend heb ik op ons solidariteitsfestival Manifiesta gesproken met brandweermensen en heb ik een heel ander verhaal gehoord, ook van mensen uit hulpverleningszones die spontaan kwamen helpen en bij hun aankomst vaststelden dat er geen centraal meldpunt was. Ze kregen te horen dat ze zelf op zoek moesten gaan naar een stuk brand waar nog geen collega's bezig waren om eventueel daar te helpen. Ze hadden het ook over brandweermensen die versterking nodig hadden die ze dan via geïmproviseerde whatsappgroepen moesten gaan zoeken. Die aanpak is toch niet ernstig, zeker omdat het CERAC net om een sterke federale coördinatie had gevraagd.

Brandweer en Civiele Bescherming kaarten al jarenlang een tekort aan personeel en materieel aan. Blijkbaar was u gisteren in de Hoge Venen, mijnheer de minister. U hebt daar waarschijnlijk ook het spandoek van de Civiele Bescherming zien hangen waarop stond 'meer dan 4.000 overuren'. Die mensen geven aan dat ze alles hebben gegeven en de klus hebben geklaard en nu uitgeput zijn. Besparingen creëren onwerkbare omstandigheden, maar ook risico's voor hulpverleners en de bevolking. Toch verklaarde u, ondanks de waarschuwingen, dat het natuurbrandrisico op zich de investering in bluscapaciteit in de lucht niet rechtvaardigde.

Ik heb hierover enkele vragen. Blijft u na die verwoestende brand bij uw standpunt dat we ons geen eigen blusvliegtuigen kunnen veroorloven?

Blijft u erbij dat de provinciale crisisfase volstond?

Er komt nu een actieplan voor de aanpak van extreme weersomstandigheden. Hoe zult u het terrein daarbij betrekken? Hoeveel netto extra operationele personeelsleden voorziet u voor brandweer en Civiele Bescherming?

Tot slot is er de conceptnota 2.0 voor de brandweer. U wilt een goedkoper vierde kader. De vakbonden noemen dat een aanval op hun statuut. Zult u die plannen herwerken? Wanneer zult u ernstig met hen onderhandelen en antwoorden op de brief die ze u over uw plannen hebben gestuurd?

01.11 Bernard Quintin, ministre: Mesdames et messieurs les députés, en effet, le 20 août, devant cette même commission et alors que le feu ravageait encore nos Hautes Fagnes, je vous ai livré une chronologie complète et détaillée de la gestion de cet incendie d'une ampleur inédite pour notre pays.

Je vous rassure, je ne vais pas reprendre cette litanie. Aujourd'hui, quatre semaines et un jour plus tard, je pense qu'il est crucial de répondre à deux questions: quelle est la situation actuelle sur le terrain et quelles politiques entendons-nous maintenir, adapter ou fondamentalement transformer pour faire mieux demain?

Comme vous l'avez peut-être vu, je me suis rendu hier à Sourbrodt, où j'ai rencontré les pompiers, la protection civile et les responsables du dispositif, mais où j'ai surtout vu que nos soldats du feu restaient mobilisés. J'aimerais donc, avant toute chose, réaffirmer, en mon nom et au nom du gouvernement de tous les Belges, ma reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés, et notamment aux plus de vingt zones de secours et aux nombreux pompiers, à la protection civile de Crisnée et de Brasschaat, à la police locale et fédérale, à la défense, aux services du gouverneur, aux opérateurs de centrales, aux agriculteurs, évidemment, aux entreprises et à tous les citoyens.

Concernant la situation sur le terrain, depuis lundi, l'incendie est circonscrit, mais pas encore éteint. Il est probable que le gouverneur lève dans les heures ou les jours qui viennent la phase provinciale.

Je vais maintenant répondre à vos multiples questions précises en les décomposant par thématique, si vous m'y autorisez. On parle beaucoup d'avions et d'hélicoptères, j'y reviendrai, mais j'aimerais tout d'abord parler de ce que la protection civile a permis pour que le feu soit combattu au sol pendant toute la durée de la crise, sans interruption.

La protection civile a assuré les norias de camions-citernes alimentant les véhicules "feux de forêt" des zones de secours et les citernes-tampons garantissant la continuité de ces norias. Elle a assuré une alimentation en eau depuis le lac de Robertville, l'interdiction de prélever sur le réseau de distribution rendant cette solution indispensable.

Elle a également assuré la mise en place, le remplissage et le déplacement permanent de citernes et de réserves souples permettant l'écopage par Bambi Bucket des hélicoptères. Autrement dit, sans ce travail au sol, certains moyens aériens dont on a tant parlé n'auraient tout simplement pas pu voler en continu.

Elle a également assuré la mise à disposition et la gestion technique du PC-Ops multidisciplinaire, ainsi que des vols de drones de jour comme de nuit pour détecter les points chauds et alimenter la cartographie des zones à risque. Enfin, un directeur logistique était présent au PC-Ops et un directeur D4 au centre de crise, ainsi que la liaison entre la Host Nation Support Cell et le PC-Ops pour l'intégration des moyens internationaux.

Je m'arrête un instant sur le point d'eau, madame Schlitz, parce qu'il répond directement à votre question sur la cartographie. Le fait qu'il ait fallu, en pleine crise, organiser une alimentation depuis Robertville parce que le réseau de distribution n'était pas mobilisable, c'est exactement le type de solution qui doit être identifiée, documentée et testée avant la crise, pas pendant. Je le dis parce que c'est l'un des enseignements les plus concrets de cet événement, et qu'il ne faudra pas une commission spéciale pour déterminer ce genre d'amélioration.

La direction générale de la sécurité civile et les sapeurs-pompiers de Belgique ont déjà entamé une cartographie des moyens disponibles, qui devrait être finalisée pour la fin de l'année, ainsi qu'une analyse de l'appui logistique.

J'en profite quand même pour rappeler que les zones de secours ne sont pas sous l'autorité du ministre de l'Intérieur. J'ai entendu beaucoup de choses encore aujourd'hui dans les questions. Qu'on le veuille ou non, les zones de secours sont aux mains des bourgmestres, à travers les collèges... On peut me demander beaucoup de choses. À l'instar des zones de police, d'ailleurs, je n'ai aucun moyen légal pour mettre une forme de tutelle, comme vous semblez le suggérer, en cas de crise.

Madame Schlitz, c'est vous qui faites les lois. Je vous invite à les relire. Je n'ai aucun moyen légal. C'est comme cela. Il y a quand même un moment... On peut me demander beaucoup de choses, mais les lois sont les lois, et les lois, c'est vous qui les votez.

De eenheid van Crisnée heeft 100 % van haar beschikbare personeel ingezet, aangevuld met een deel van het personeel uit Brasschaat. Om zonder onderbreking te kunnen blijven functioneren, moest de dienst met drie opeenvolgende ploegen werken, waarbij de prestaties konden oplopen tot 30 uur aaneensluitend.

In totaal vertegenwoordigt de inzet voor de Civiele Bescherming alleen al meer dan 4.000 overuren.

Die cijfers zeggen twee dingen.

Ten eerste wijst dat op de toegevoegde waarde van een gespecialiseerde federale capaciteit. De Civiele Bescherming kon de hulpverleningszone gedurende langere tijd versterken, juist omdat ze niet tegelijkertijd wordt opgeslorpt door het beheren van de dagelijkse dringende interventies. Ten tweede blijkt hieruit ook hoe beperkt de beschikbare personeelscapaciteit van de dienst is. Die twee vaststellingen zijn tegelijk waar. Precies daarom kan de vraag over de toekomst van de Civiele Bescherming niet eindeloos onbeantwoord blijven. Ik kom hier nog op terug.

Mijnheer Meuleman, u stelt mij een vraag over de druk die op de vrijwillige brandweer ligt. We moeten eerlijk erkennen dat bij deze brand verschillende wettelijke maxima zijn overschreden en dat onze wetgeving daarin niet voorzag. Zoals u weet, staat de regelgeving voor beroepsbrandweerlieden toe om in uitzonderlijke situaties de 60 uur per week te overschrijden, maar de regelgeving schrijft voor dat de bijkomend gepresteerde uren binnen de 14 dagen moeten worden gerecupereerd.

Met andere woorden, de inspanningen die in augustus zijn geleverd, vertalen zich in september in een verminderde beschikbaarheid. Voor het beroepspersoneel van de Civiele Bescherming geldt een gemiddelde van 38 uur per week, een maximum van 24 uur per prestatie, behalve in noodgevallen, en compenserende rust binnen de 14 dagen. Het volume aan overuren heeft deze maxima ruimschoots overschreden.

De regelgeving laat de personeelsdienst hier de keuze tussen recuperatie en uitbetaling. Dat biedt flexibiliteit. Ik kan u bevestigen dat de stafdienst Personeel en Organisatie hiervan op de hoogte is en in staat is om de hieruit voortvloeiende kosten te dekken.

Pour les volontaires, qu'il s'agisse des pompiers ou de la Protection civile, la situation est plus complexe. Un plafond de temps de service de maximum 24 heures par semaine, ou de 1 248 heures sur 12 mois en moyenne, est fixé. Un plafond fiscal annuel est fixé à 7 310 euros. Les heures qui dépassent ce plafond sont donc imposées. Et surtout, un plafond ONSS trimestriel de 1 804,74 euros existe, au-delà duquel les cotisations personnelles et patronales sont dues sur la totalité des indemnités, et pas seulement sur le dépassement.

Heureusement, les prestations exceptionnelles ne sont pas soumises à ce plafond ONSS et sont toujours exemptées de cotisations ONSS. Les prestations liées aux Fagnes tombent, pour la plupart, dans cette catégorie exceptionnelle et mes services analysent actuellement ce dossier. C'est un travail technique, mais essentiel, car il détermine très concrètement si l'engagement de ces femmes et de ces hommes leur coûte de l'argent ou non. Je ne doute pas que les services, dont certains ne relèvent pas de mes compétences, qui sont chargés de l'analyse de cette situation en tireront les conclusions nécessaires.

Je tire, pour ma part, de tout cela une conclusion politique et je la formule sans détour: ces plafonds sont légitimes et protègent la santé et la sécurité de nos intervenants, mais ils ont été conçus pour un rythme d'activité ordinaire, et non pas pour un événement d'un mois particulièrement exigeant en termes de capacités. Au-delà de la réforme structurelle du statut que je porte, il faudra donc examiner si des mesures ponctuelles s'imposent pour des événements de cette nature.

Concernant les réquisitions, madame Schlitz, vous me demandez qui paie. Je vais vous répondre avec précision. Les contacts entre mon administration et les services du gouverneur chargés de la phase provinciale ont été fluides et, à la connaissance de mes services, le cadre réglementaire a été respecté. L'ensemble des demandes de réquisition a été validé: le carburant, le *catering* et les agriculteurs. Aucune demande n'a été refusée.

Sur les montants, je vous donne le chiffre dont je dispose aujourd'hui, en précisant qu'il est bien entendu provisoire: les services du gouverneur estiment le montant des réquisitions à une fourchette haute de 1,6 million d'euros. Ce montant sera consolidé dans le cadre de l'évaluation. La loi est claire et je l'ai appliquée sans attendre: les réquisitions opérées par le gouverneur sont prises en charge par l'autorité fédérale. Les agriculteurs formellement réquisitionnés, belges comme allemands, seront donc indemnisés.

Sur ce qui pourrait être amélioré, madame Vandenberg pose la question au bon niveau: celui de la

solidarité nationale. Un engagement de cette durée, au bénéfice d'un territoire autre que celui où les personnes opèrent habituellement, ne relève plus de la gestion courante. Il n'existe aujourd'hui aucun financement structurel dédié à la gestion de crise sous la forme d'une provision activable rapidement.

À défaut, les montants à payer sont imputés sur les crédits du fonctionnement ordinaire de la direction générale Sécurité civile, ce qui pourrait évidemment avoir un impact sur ses capacités d'action.

Une proposition visant à constituer une telle provision avait été formulée sous la législature précédente. Elle n'a pas abouti. Je compte remettre la question sur la table.

Zoals ik elders al heb aangegeven, is de huidige regelgeving inzake personeel niet aangepast aan een crisis van deze omvang en duur. We zullen dat moeten bekijken en indien nodig bijsturen.

Zoals ik onlangs heb aangegeven, is de kans groot dat ons land de komende jaren met kritieke gebeurtenissen zal worden geconfronteerd, of het nu gaat om hybride dreigingen, een overstroming of nieuwe branden. Een crisisprovisie maakt het precies mogelijk om snel beslissingen te nemen, zonder op dat moment de vraag te moeten stellen wie wat zal betalen. In een crisissituatie is dat een bekommernis die we zoveel mogelijk moeten wegnemen van de mensen op het terrein.

Vous êtes également plusieurs à évoquer la nécessité de produire des circulaires. M. Thiébaud avait suggéré de demander aux zones de secours d'élaborer un plan d'intervention spécifique pour les zones boisées. Je veux rappeler ici qu'il appartient à chaque zone d'élaborer une analyse des risques réaliste et de la réviser régulièrement. La cartographie des moyens disponibles est, en outre, un élément qui permettra de venir compléter ces exercices et d'assurer qu'en fonction des besoins identifiés, les moyens soient disponibles.

Sur un autre volet, et puisque nous parlons de réquisition, je peux vous annoncer une seconde initiative. Il existe un projet de circulaire relatif aux réquisitions, élaboré sous la législature précédente par mon administration et le Centre de crise national. Comme cela n'a jamais été signé, j'ai décidé de relancer ce dossier qui sera enrichi de trois manières différentes. D'abord, il le sera par les conclusions de l'évaluation en cours, de sorte que le texte reparte de ce que nous venons de vivre. Ensuite, il contiendra un rappel clair des limites de l'article 181 de la loi du 15 mai 2007, relative à la sécurité civile, quant au caractère exceptionnel de la réquisition et des alternatives qui doivent être privilégiées en amont (l'anticipation, les procédures de marché, le recours au *hub* logistique national). La réquisition constitue un instrument puissant, mais c'est un instrument de dernier recours. Le dire clairement protège aussi les autorités locales. Enfin, j'ai demandé qu'on y ajoute un volet qui n'était pas prévu: la gestion des bénévoles et des volontaires spontanés. C'est l'un des points d'amélioration que j'avais moi-même identifiés dès les premiers jours.

Des solutions *ad hoc* ont été trouvées sur le terrain, y compris des attestations délivrées aux agriculteurs par la police fédérale. Je ne veux plus que cela relève de l'improvisation. Quand quelqu'un met son bien et son temps au service de la collectivité, il doit savoir à l'avance quel est son statut, qui l'assure et qui, le cas échéant, l'indemnise.

J'ajouterai encore deux précisions pour clore le volet financier et pour répondre à quelques-unes de vos autres questions, madame Schlitz. La répartition des coûts dans le mécanisme européen est tripartite. La Commission européenne peut co-financer le transport de ses moyens depuis le pays d'envoi jusqu'en Belgique. Les rémunérations des membres du personnel restent à charge du pays qui nous les a envoyés. La Belgique, comme pays hôte, prend en charge certains coûts liés à l'accueil et à l'emploi de ces moyens sur notre territoire. Le carburant des vols effectués en Belgique, l'hébergement et la nourriture du personnel européen sont des dépenses supportées par le SPF Intérieur.

J'ajoute que, dans le cadre de RescEU, comme ce fut le cas avec les avions suédois, la totalité des charges budgétaires est supportée par l'Union européenne. Et, comme j'ai eu l'occasion de le dire, cela me paraît un assez bon retour sur investissement. Je rappelle que les fonds européens proviennent des contributions des États membres ainsi que de certaines ressources propres, mais qui sortent toujours d'une manière ou d'une autre des poches du contribuable européen.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'élaborer une proposition de demande de soutien auprès du

Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE), comme cela avait été fait suite aux inondations de 2021. Cette proposition suit actuellement son parcours institutionnel avant d'être formellement introduite. Pour le surplus, vous êtes nombreux à me demander des chiffres, ce qui est parfaitement légitime. Je vous serais cependant reconnaissant d'adresser vos questions par écrit. Cela me permettra de vous répondre le plus précisément possible.

Ik ga nu in op de lessen die we uit deze crisis moeten trekken. Met de kennis waarover we vandaag beschikken, zijn de interne procedures voor de uitvoering van Host Nation Support doeltreffend gebleken en bovenal absoluut noodzakelijk. Dankzij die cel konden de buitenlandse teams worden opgevangen, konden hun aankomstpunten, bevoorradingen en aflossingen worden gecoördineerd en konden zij worden geïntegreerd in de Belgische operationele structuur.

Le travail mené main dans la main avec nos partenaires européens, y compris avec la commissaire Hadja Lahbib, que je tiens une nouvelle fois à remercier pour son engagement, tant en Belgique qu'ailleurs en Europe au cours de cet été, a permis de dégager plusieurs bonnes pratiques concrètes en matière de coordination air-sol dans l'utilisation des moyens aériens en Belgique. Ces pratiques pourront être intégrées à l'issue de l'évaluation qui débutera prochainement. Je voudrais ici prendre un peu de hauteur face à ceux qui affirment qu'il suffirait d'acheter un avion ou tel dispositif. La question déterminante n'est pas uniquement de savoir combien d'aéronefs nous possédons, mais aussi de savoir si nous sommes capables de les faire travailler ensemble, en toute sécurité, au-dessus des équipes engagées au sol. Cette compétence, nous avons démontré que nous la maîtrisons en conditions réelles.

La question posée par Mme Vandenberg sur cette thématique souligne qu'une capacité aérienne ne se résume pas à un appareil. Elle suppose également un équipage qualifié et un équipement adéquat. Voler avec une tonne d'eau suspendue constitue un métier à part entière ou, à tout le moins, une spécialisation très particulière. C'est la raison pour laquelle, parmi les nombreuses équipes de pilotes d'hélicoptères de la police fédérale, cinq sont actuellement formées pour accomplir ce type d'opération.

Om continu te kunnen vliegen zijn opgeleide bemanningen nodig. Het antwoord is dus niet altijd dat er meer materiaal nodig is. De echte uitdaging ligt niet alleen in het aantal toestellen, maar ook in de vraag of we permanent gekwalificeerde bemanningen, de nodige uitrusting voor de inzet van die toestellen en commandocapaciteit beschikbaar moeten houden. Die vraag nu al beantwoorden, is voorbarig. We moeten eerst onderzoeken, onder meer samen met Defensie, wat daarvoor de beste strategie is.

Mijnheer Bergers, wat de Chinooks en andere helikopters betreft, wil ik op twee punten duidelijk zijn. Eerst wil ik iets zeggen over de bevoegdheden. De aankopen van Defensie vallen onder de verantwoordelijkheid van mijn collega van Defensie.

Vervolgens, het inhoudelijk punt, moeten we nagaan waarin we investeren: helikopters of geen helikopters, NH90, Chinook of iets anders. Die afweging moet uitgaan van de operationele behoeften en niet van het toestel zelf. Een zware helikopter zonder bemanning opgeleid voor droppings, zonder beschikbaar systeem voor het meevoeren en afwerpen van de lading en zonder coördinatie tussen de lucht en grond vormt namelijk op zich geen capaciteit.

Pour être très clair: la capacité aérienne constituera un élément essentiel de l'évaluation à réaliser, tandis que plusieurs autres points devront également faire l'objet d'une réflexion approfondie.

Je répète que je n'ai pas encore de religion sur le sujet. Je n'exclus rien par rapport à l'augmentation de nos capacités aériennes, mais il faut d'abord que nous fassions une évaluation et, comme j'ai eu l'occasion de le dire, que nous examinions tous les éléments par rapport à l'acquisition de ce matériel, à la manière de l'utiliser, à la fréquence d'utilisation, à la formation des équipages, etc.

Nous devons aussi mieux gérer les offres spontanées et identifier certains mécanismes qui compliquent les réquisitions sur le terrain. J'ai déjà parlé des limitations au temps de travail, qui sont là pour protéger les agents, mais dont l'application stricte après une crise d'ampleur est de nature à obérer l'opérationnalité en cas de crises successives.

Enfin, j'insiste à nouveau sur la nécessité d'un inventaire précis de nos capacités: accès, praticabilité selon le type de matériel, points d'eau et leur capacité réelle – chantier qui n'avait jamais été mené et

que je mène actuellement.

Tous ces enseignements précités seront précieux et seront certainement des pistes de travail pour l'avenir.

Een belangrijke vraag is of we in staat zijn om meerdere rampen van grote omvang het hoofd te bieden. Zouden we twee of drie rampen tegelijkertijd of kort na elkaar aankunnen? We moeten die kwestie beantwoorden in het kader van het Nationaal Weerbaarheidsplan. Daarbij moeten we weerstand bieden aan een reflex die in België maar al te vaak voorkomt en die overigens niet alleen op het vlak van veiligheid bestaat: het versnipperen van middelen. In dit kader gaat het specifiek over een versnipperd veiligheidsbeleid, zoals de heer Jelle Janssens het heeft genoemd. Ik ben het daar helemaal mee eens.

Hier materieel aankopen omdat er net een crisis heeft plaatsgevonden, daar haastig een dienst reorganiseren omdat een rapport dat suggereert... We moeten ons aanpassen, maar op een verstandige manier. We moeten globaal denken en doordachte, goed onderbouwde keuzes maken, zodat de middelen zich op de juiste plaats bevinden en zowel overlappingsen als structurele tekorten worden vermeden.

Dat is precies de bedoeling van de inventarisatie die ik heb laten uitvoeren: samen met de hulpverleningszones en de Civiele Bescherming bepalen welke risico's daadwerkelijk gedekt zijn, welke niet en waar er overlappingsen bestaan. Tegelijkertijd zal de vraag moeten worden beantwoord op welk niveau een bepaalde capaciteit moet worden georganiseerd: lokaal en zonaal, federaal of, waar relevant, via een private partner. Ik weiger bij voorbaat te concluderen dat elk restrisico ten laste van de federale overheid moet komen.

Deze oefening wordt aangestuurd door de Algemene Directie Civiele Veiligheid en de Belgische brandweer en wordt geïntegreerd in het project Morfologie, waardoor ze een recurrent karakter zal krijgen.

Cela devra également s'appuyer sur une évaluation efficace. C'est pourquoi j'ai demandé d'initier sans tarder un retour d'expérience structuré. Les services du gouverneur assureront le pilotage de cette démarche. Je tiens à vous préciser que j'ai mis le Centre national de crise à la disposition du gouverneur, tant en termes de méthodologie que de capacités humaines, afin de mener à bien cette évaluation. Celle-ci est prévue par la réglementation et représente une charge lourde pour les acteurs de terrain, qui sortent de ce mois de prestations, ainsi que pour les administrations. Je suis évidemment ouvert à ce que nous discussions ici ultérieurement des résultats de ces travaux et des mesures qui en découleront.

Mesdames et messieurs les députés, monsieur le président, je m'étais engagé, le 20 août, à présenter rapidement au gouvernement un plan d'action national de lutte contre les feux en milieu naturel. Cet engagement a été tenu. Le cadre de ce plan a été soumis au gouvernement conjointement avec mes collègues en charge de la Défense et du Climat, dans le cadre plus large du Plan national de résilience.

Mijnheer Depoortere, u stelt dat een plan geen brand blust, en dat klopt, maar interventiecapaciteiten worden evenmin in een handomdraai uitgebouwd. Ze moeten operationeel worden opgebouwd en dat kost tijd.

Het plan zal zijn opgebouwd rond pijlers die rechtstreeks aansluiten bij uw vragen, zoals operationele cartografie, watervoorziening, personeelscapaciteit en gespecialiseerde expertise, luchtcapaciteit, gespecialiseerd materieel, communicatie en bevelvoering.

Het plan is gebaseerd op bestaande aanbevelingen van CERAC, het Belgian Wildfire Network en het Witboek van de commissie-Schmitz. Het is zo opgezet dat het aansluit bij het actieplan inzake brandbestrijding van Defensie.

Madame Schlitz, vous me demandez si les autres zones à risque – le nord de Mons, la Gaume, la forêt de Soignes, mais aussi la Campine – font l'objet de la même attention. La réponse est oui, et c'est tout le sens d'un plan national. Nous ne construisons pas un dispositif pour les Fagnes, mais une capacité nationale calibrée sur une analyse de risque qui couvre l'ensemble du territoire.

Concernant la capacité aérienne, j'y reviens, je l'ai dit devant cette commission en août : un feu de milieu naturel s'éteint au sol. Les moyens aériens constituent donc un appui déterminant, mais pas un substitut. La réflexion sur nos capacités propres est ouverte et porte sur trois dimensions: nos moyens existants, les capacités de la Défense dans une logique de *dual use* et le recours structuré au mécanisme européen et à rescEU. Je ne prendrai pas de décision précipitée, et je l'assume. Je rappelle qu'une capacité aérienne n'est pas un appareil. Un appareil, c'est notamment un équipage, une maintenance, des points de ravitaillement et des officiers formés au commandement des opérations.

Vous m'avez également demandé, madame Schlitz, combien de temps il avait fallu pour obtenir et coordonner l'aide de nos voisins. Le mécanisme européen a été activé le vendredi à 18 h 50, soit 6 heures après le premier appel à une centrale d'urgence concernant l'incendie. Le premier hélicoptère néerlandais s'est posé à Spa le samedi à 17 h 25, soit un peu plus de 28 heures entre le premier appel d'urgence et l'arrivée du premier moyen aérien étranger. La demande a été relevée en cours de route, d'un à trois hélicoptères, avant d'être élargie à des avions bombardiers d'eau. Je rappelle également que les hélicoptères de la police étaient déjà sur place.

Vous avez posé de nombreuses questions sur la Protection civile. Avant la réforme, en 2016-2017, la Protection civile comptait environ 420 agents opérationnels professionnels. L'objectif de 313 agents fixé en 2019 n'a jamais été atteint. Ils seront probablement 197 en 2027. Les volontaires étaient environ 600 avant la réforme et vraisemblablement de l'ordre de 123 en 2026. Des sélections ont récemment été lancées pour 72 volontaires spécialistes. Il s'agit d'une première inflexion.

Wat de investeringen betreft, de recente inspanningen waren gericht op containerwagens, de vervanging van verouderde uitrusting en reddingsmaterieel voor overstromingen. Er moeten nog aanzienlijke investeringen worden gedaan, met name voor grootschalige industriële branden.

Wat de infrastructuur betreft, gaat het om het conform maken van de elektrische installatie en de vervanging van de verwarmingsketel in het multifunctioneel gebouw in Crisnée en gerichte aanpassingen op het gebied van brandveiligheid en elektriciteit in Brasschaat, een eenheid die een algemene modernisering nodig heeft.

Wat betreft de specifieke kwestie van de 108 fte's, het cijfer dat in 2022 werd vooropgesteld kan niet langer als doelstelling worden overgenomen. Dat betekent echter niet dat het zomaar terzijde wordt geschoven. De evaluatie van 2022 was voornamelijk gebaseerd op de percepties van de partners, zonder analyse van de werkelijke risicodekking, de uitvoering van de opdracht of de effectieve samenwerking. De gap-analyse van 2023 was een interne zelfevaluatie. Beide leveren nuttige elementen op, maar geen van beide kan op zichzelf bepalen hoe de volledige keten morgen moet worden georganiseerd.

Wat de gap-analyse overigens aan het licht bracht, is een ruimer tekort dan alleen een tekort aan functies. De brand in de Hoge Venen heeft bevestigd dat operationeel personeel, nachtelijke beschikbaarheid, uitrusting, onderhoud, procedures en opleiding nog steeds een uitdaging vormen.

Mijnheer Demon, u vraagt mij naar de inplanting van de kazernes van de Civiele Bescherming en naar de mogelijkheid om die opnieuw te beoordelen op basis van een grondige risicoanalyse. Mijn antwoord is bevestigend. Daaraan wordt reeds gewerkt. Momenteel loopt er een onderzoek naar de optimale geografische spreiding van de opdracht inzake civiele veiligheid. Ik wil niet vooruitlopen op de conclusie daarvan, maar ik kan u bevestigen dat de lokalisatie van de middelen een van de onderzochte parameters is en dat die moet voortvloeien uit risico's en niet uit historische keuzes.

Zoals u en ook andere leden van deze commissie hebben gezegd, is de Civiele Bescherming een tweedelijnsdienst. De eerste lijn zijn de hulpverleningszones.

Même si je n'ai pas été invité à Manifiesta du PTB-PVDA, je parle aussi avec des gens. Cela m'arrive, j'en rencontre. Je discute avec des pompiers, avec des agents de la Protection civile. J'y reviendrai certainement un peu plus loin dans mon intervention.

L'un des éléments d'amélioration, pour être très clair, consiste à développer une plus grande habitude, pour les zones de secours, de se mettre rapidement en contact avec la Protection civile. C'est un élément essentiel. En effet, lorsqu'une zone de secours attend la dernière minute avant de solliciter la

Protection civile – et je ne lui en fais pas le reproche, car c'est aussi une question d'habitude –, alors le délai d'une heure ou d'une heure et demie pour arriver sur place devient excessif.

Il s'agit donc aussi d'une question d'appréciation, d'anticipation et de meilleure coordination, en particulier dans le cadre de notre versnipperd veiligheidsbeleid (organisation fragmentée de la sécurité). Cette réflexion vaut également pour les zones de secours.

Quant à un rapprochement structurel avec la Défense et aux modèles étrangers, comme les Unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile françaises (UIISC) ou l'Unité militaire d'urgence espagnole (UME), je ne les écarte pas. Une analyse comparative de ces modèles peut nourrir le choix final, et les exemples de coopération civilo-militaire ne sont pas exclus d'emblée. J'ai d'ailleurs demandé un rapport via nos postes diplomatiques, un réseau que je connais un peu. Une limite que je pose clairement, quelle que soit la formule retenue, est que le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, ainsi que son administration au sens large, doivent conserver la maîtrise de l'activation et du déploiement des capacités fédérales de sécurité. J'y reviendrai.

Concernant les échéances d'une future réforme de la Protection civile, j'ai indiqué le 20 août que trois options étaient à l'étude, que nous en examinons la faisabilité ainsi que le coût et que je reviendrais vers vous à ce sujet. Je vous confirme que ce travail se poursuit et qu'il porte bien sur plusieurs scénarios distincts.

Quant au calendrier, nous sommes à la mi-septembre. La réflexion se poursuit et comporte des arbitrages importants, que je ne trancherai pas seul. Je peux toutefois dire une ou deux choses devant cette commission. Le gouvernement soutient le principe selon lequel il faut améliorer notre chaîne de sécurité civile, y compris les capacités de la Protection civile. Ce point ne fait plus débat. Pour ma part, le renforcement des capacités de la Protection civile n'est plus un sujet de débat. La question qui demeure est celle du "comment". Je prépare actuellement un dossier en vue de le présenter au gouvernement dans les prochaines semaines afin d'aboutir aux décisions nécessaires, d'inverser la tendance et d'offrir des perspectives à l'organisation ainsi qu'à son personnel. Vous avez entendu les chiffres que j'ai cités, qui sont évidemment préoccupants.

Je le dis, et je l'ai encore dit hier, aux femmes et aux hommes de la Protection civile, dont une unité entière a été engagée à 100 % pendant quinze jours: ils ont le droit de savoir dans quelle direction leur service évolue. Ils méritent une décision juste, et non une décision précipitée. Ils méritent également qu'elle ne soit pas repoussée indéfiniment.

Voor de toekomst van de Civiele Bescherming zijn er drie globale opties. Men kan de Civiele Bescherming versterken en verder uitbouwen. Dat vergt aanzienlijke investeringen, zeker indien men rekening houdt met de bijkomende capaciteitsnoden die de huidige veiligheidssituatie met zich meebrengt. In de huidige budgettaire context wordt dat geen eenvoudige oefening.

Je répète ce qui sera le *British understatement rule*: dans la situation budgétaire actuelle, cette option 1, qui est une reconstruction de la société civile *as such* comme on la connaît aujourd'hui, n'est pas la plus évidente. Je ne peux être plus clair que cela avant d'aborder le sujet au sein du gouvernement et d'en parler avec mes collègues.

Een andere optie is de integratie van de Civiele Bescherming bij Defensie. Die piste kan nader worden onderzocht. In andere Europese landen bestaan daar trouwens modellen voor. Ik denk bijvoorbeeld aan Frankrijk en Spanje. In bestudeer de werking van die modellen. Het gaat immers om landen die een andere politieke en institutionele structuur hebben.

Je dois également tenir compte de cela. Le modèle français est toujours basé sur celui d'une république jacobine extrêmement centralisée. Il ne vous aura pas échappé que cela ne correspond pas tout à fait au modèle institutionnel belge. Comme on le dit, "comparaison n'est pas raison": il faut pouvoir comparer différents modèles et voir comment on peut les faire fonctionner.

Dat is dus de tweede optie op tafel. De derde optie is de integratie in de hulpverleningszones. Ik wil al meteen duidelijk stellen dat die optie volgens mij niet haalbaar is. We zouden zo gespecialiseerde middelen, expertise en capaciteit nog verder versnipperen over het lokale niveau.

Naast een versterking van de Civiele Bescherming voorziet het regeerakkoord ook in meer specialisatie en onderlinge ondersteuning tussen hulpverleningszones en een grotere rol voor Defensie bij rampen en in het kader van hulp aan de natie. Voor mij moet de discussie dus breder gaan dan de organisatie van de Civiele Bescherming. We moeten evolueren naar een geïntegreerde civiele veiligheid waarin hulpverleningszones, Civiele Bescherming en Defensie complementair samenwerken en elkaars capaciteit versterken, dat alles in het belang van onze burgers.

Enfin, un dernier point de clarification: le plan d'action relatif aux feux de végétation et la réforme de la Protection civile sont deux dossiers distincts. Le premier ne préjuge donc pas du second.

Wat het statuut van de vrijwillige brandweerleden betreft, werkt mijn administratie samen met de vakbonden en de vertegenwoordigende instanties van de hulpverleningszones voorstellen uit ter verbetering van het statuut. Ik wil niet vooruitlopen op de uitkomst van dit overleg, maar ik kan drie concrete werkpunten noemen, naast de kwestie van de maxima die ik reeds heb toegelicht. Momenteel wordt de laatste hand gelegd aan een omzendbrief inzake wachttijd, om in te spelen op de ontwikkeling van de rechtspraak met betrekking tot de kwalificatie van wachtdiensten met oproepbaarheid, een risico waarvan de gevolgen voor de werking van de brandweerdiensten aanzienlijk zouden zijn. Wat betreft het arrest van het Hof van Justitie van de Europese Unie in Luxemburg is het de vraag of dat slechts voor die specifieke casus geldt dan wel of dit vaste jurisprudentie is geworden.

Ik bekijk samen met de minister van Werk hoe we vrijwilligers in crisissituaties meer flexibiliteit ten aanzien van hun werkgever kunnen bieden. Ik bekijk ook met de minister van Ambtenarenzaken de situatie van vrijwilligers die federaal ambtenaar zijn, omdat het paradoxaal zou zijn als de federale overheid voor haar eigen personeelsleden niet zou toepassen wat zij van private werkgevers verwacht. Dit is een concreet antwoord op uw vraag over de loopbaanonderbreking, mijnheer Meuleman. Het doel is eenvoudig, namelijk het engagement als vrijwillig brandweerman duurzaam verenigbaar maken met de professionele en persoonlijke realiteit van vandaag.

Ik wil nog een aandachtspunt toevoegen. Het combineren van een beroepsfunctie in een hulpverleningszone met een vrijwillig engagement in een andere zone en andere activiteiten vormt een reële bezorgdheid op het vlak van veiligheid. Een brandweerman of -vrouw die zijn werk goed doet, is ook een brandweerman of -vrouw die voldoende slaapt. Deze vraagstukken zullen centraal staan in de hervorming die dit jaar wordt doorgevoerd.

Mijnheer Meuleman, wat de factuur van de supralokale inzet betreft, begrijp ik uw bezorgdheden, maar ik wil deze kwestie niet reduceren tot een boekhoudkundig geschil tussen de zones en de federale overheid. De zones ontvangen een sterk groeiende federale financiering. De basistoelage is sinds 2016 gestegen van 32 miljoen euro naar 48,3 miljoen euro. De aanvullende toelagen zijn gestegen van 105 miljoen euro naar meer dan 158 miljoen euro. Daarbovenop komen de 17,5 miljoen euro die verband houden met de DBDMH-wet, evenals de automatische indexering die inmiddels in de wet is verankerd en tijdens deze legislatuur werd goedgekeurd.

Le principe de l'aide adéquate la plus rapide implique que la territorialité ne fasse pas obstacle à l'engagement des moyens les plus appropriés. Les zones peuvent d'ailleurs conclure entre elles des conventions de renfort.

Nous pouvons toujours discuter du financement des zones, et je ne doute pas que vous le ferez. La question est de savoir comment faire face aux coûts des événements exceptionnels, notamment aux heures de récupération. Je pense que la piste d'une provision de crise doit être sérieusement envisagée.

J'ajoute une autre piste d'efficience que je continuerai à porter: la mise en place d'une centrale d'achat efficace, afin de coordonner l'acquisition du matériel de base des pompiers et de la Protection civile. Une autopompe classique, comme je l'ai déjà dit, coûte plus cher en Belgique qu'en France, pour la seule raison que la France dispose d'une centrale d'achat unique.

Vous connaissez mon appel à sortir, de temps en temps, de notre sous-localisme. Cela vaut pour la coordination comme pour les financements. Je dois d'ailleurs rappeler que les zones de secours sont placées sous l'autorité du collège de zone, composé des bourgmestres. Je fixe le cadre légal de travail, comme je le fais d'ailleurs pour la police, ainsi que les dotations. Mais les choix qui sont faits,

notamment en matière de matériel, relèvent de chaque zone, sous la responsabilité de son collègue. Le choix qui est fait d'engager, le *staffing*: ce sont des décisions prises par les zones, sous l'entière responsabilité des bourgmestres.

Chacun et chacune doit donc assumer ses responsabilités de ce point de vue-là. Si nous voulons changer le système, je suis ouvert à toutes les discussions. Mais vouloir avoir le beurre, l'argent du beurre et le sourire de la crémière, je vous avoue que je commence à avoir un peu de mal. Quand tout va bien, c'est au niveau local; quand cela devient compliqué, le fédéral doit reprendre la main, mais sans surtout venir dire comment le local doit s'organiser. À un moment donné, il faut savoir ce que l'on veut. Soit nous restons dans notre *versnipperd veiligheidsbeleid*, et on en assume à la fois le surcoût financier et le manque d'efficacité. C'est un choix politique que nous devons faire ensemble.

Je reviens à la centrale d'achat pour souligner que, même si l'échelle et les paramètres économiques sont différents en Belgique, les économies que nous pourrions réaliser pourraient être consacrées à du matériel spécialisé ou à du personnel, en fonction de ce que nos retours d'expérience et nos analyses de risques nous permettront d'identifier.

Pour y parvenir, il faut également qu'un maximum de zones participent aux achats en commun. Cela implique de déterminer en amont nos besoins.

Ten slotte, die overkoepelende structuur bestaat al. De hulpverleningszones beschikken via hun nationale vertegenwoordigende instanties over een structuur waarmee ze hun samenwerking, harmonisering en kennisontwikkeling kunnen versterken en als discipline kunnen optreden binnen de noodplanning en het crisisbeheer op federaal niveau. We moeten dergelijke structuur dus niet oprichten, maar wel verder versterken, en dat is precies wat we doen.

Je voudrais surtout rappeler un autre principe: il n'existe pas une seule facture de l'incendie des Fagnes qui serait adressée au SPF Intérieur. Une intervention de cette ampleur génère évidemment des coûts, mais ceux-ci, comme je l'ai dit, relèvent des responsabilités de mécanismes de financement différents: les moyens propres des zones de secours, les renforts interzonaux, les éventuelles réquisitions, l'assistance européenne. Chacun prend en charge ce qui relève de sa responsabilité, conformément aux règles applicables.

C'est cette distinction qui permet d'établir un bilan financier correct de l'intervention, sans faire peser immédiatement l'ensemble de la facture sur le budget fédéral. Les montants définitifs seront établis après la consolidation des factures et des justificatifs.

Er wordt gewag gemaakt van voertuigen en brandweerslangen die ernstig beschadigd zouden zijn. Ik wil daar voorzichtig mee zijn. Ik beschik op dit moment immers niet over een geconsolideerde inventaris waarmee ik dat kan bevestigen. Een inzet van die omvang kan uiteraard leiden tot schade, uitzonderlijke slijtage, de nood aan zware herstellingen of het verlies van bepaalde uitrusting. Die elementen moeten echter door de betrokken hulpverleningszones objectief in kaart worden gebracht.

Ik wijs erop dat de hulpverleningszones rechtspersoonlijkheid bezitten, over eigen bestuursorganen beschikken en een eigen begroting hebben. Het beheer, het onderhoud en de vervanging van hun materieel vallen onder hun verantwoordelijkheid. Dat betekent evenwel niet dat geen rekening moet worden gehouden met die kosten, maar het is niet de taak van de minister van Binnenlandse Zaken om na elke inzet een lijst op te stellen van de voertuigen die in elke zone moeten worden vervangen.

Onze interventiemiddelen zijn bedoeld om onder soms extreme omstandigheden te worden ingezet. Het feit dat een voertuig tijdens een inzet beschadigd raakt, wijst op zich niet op een tekortkoming in het systeem.

Sommigen onder u stellen mij vragen over de cartografie van risicogebieden, de harmonisatie van risicocodes, de vlaggen, de uitkijkposten en de detectiecamera's. Ik zal daarop concreet antwoorden.

La coopération entre les différents niveaux est indispensable, et elle a fonctionné sur le terrain. La Région wallonne a pris sa part, et le Département de la Nature et des Forêts (DNF) a été un acteur essentiel de cette intervention. Il ne m'appartient toutefois pas, en tant que ministre de l'Intérieur, de me prononcer sur ce que devraient faire les autres autorités compétentes. Je me limiterai à rappeler

ceci, et cela vaut pour toutes et tous: chaque autorité doit prendre les mesures adéquates pour gérer les risques qui relèvent de ses compétences.

La gestion des forêts et de la végétation, l'aménagement du territoire, les coupe-feux, la signalisation et l'équipement des sites naturels, les codes de risques, les interdictions d'accès ou encore les règles relatives à l'usage du feu relèvent essentiellement des Régions et des autorités locales. Ce que je peux faire, et ce que je fais, c'est améliorer la convergence. C'est précisément l'objet du volet du plan d'action consacré à la connaissance du risque, à la modélisation, à la cartographie, à l'alerte et à la protection de la population et son intégration au Plan national de résilience qui est, par définition, un instrument interfédéral.

Pour ce qui relève directement de mes compétences, à savoir l'intervention en temps de crise, les vols de drones de la Protection civile de jour comme de nuit ont permis d'identifier les points chauds et d'alimenter la cartographie des zones à risque. Il s'agit d'une capacité fédérale qui a fonctionné. La question de son dimensionnement fait d'ailleurs partie du plan d'action. Il en va de même pour les dispositifs de détection fixe que vous évoquez et qui, en revanche, relèvent des gestionnaires de site.

Madame Schlitz, vous m'avez interrogé sur le nombre d'intervenants formés à la lutte contre les feux en milieu naturel. Comme je l'ai déjà indiqué, nous ne sommes pas partis de zéro le 14 août. Depuis les grands incendies de 2011, des pompiers et des membres de la Protection civile ont été formés à l'École d'Application de Sécurité Civile (ECASC) de Gardanne (France). Une procédure opérationnelle standardisée a été développée et du matériel spécialisé a été acquis. Ces formations avaient pour objectif d'adapter nos propres formations internes.

En ce qui concerne les chiffres, je rappelle ceux que j'ai communiqués en commission le 20 août: depuis 2023, on dénombre 4 220 participations à la formation spécifique organisée par la Direction générale de la Protection civile sur les feux de forêt. Nous ne disposons toutefois pas encore d'un relevé consolidé et fiable des effectifs formés et réellement disponibles durant la période estivale zone par zone. C'est précisément l'un des objectifs de l'inventaire des capacités que j'ai demandé.

Concernant la protection contre les fumées, la Protection civile a mis des masques FFP3 à disposition des intervenants dès le premier jour. Une ambulance a été prépositionnée à titre préventif, et la population a été alertée bien au-delà du périmètre immédiat de l'incendie.

Vous avez également évoqué la question des produits retardateurs. Votre interrogation est légitime, et ma réponse est claire. Nous sortons à peine d'un dossier dans lequel l'utilisation de certaines mousses extinctrices a exposé les zones de secours à d'importantes conséquences juridiques et financières. En outre, le règlement européen REACH (*Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals*) impose désormais des restrictions, d'une période transitoire de 18 mois pour les services publics d'incendie. Nous devons éviter de reproduire cette erreur. C'est une responsabilité qui repose sur des zones. Par ailleurs, la question des produits retardateurs a été évoquée. Ils n'ont pas été utilisés, notamment en raison de la présence d'une nappe phréatique particulièrement importante sous la zone concernée.

Mesdames et Messieurs les députés, après toutes ces réponses détaillées, permettez-moi une conclusion axée autour de trois convictions.

La première, c'est que notre système a fait ce pour quoi il est conçu: monter en puissance. Les femmes et les hommes de terrain ont fait ce qu'il fallait, et au-delà, et ils continuent à le faire. Cela démontre, me semble-t-il, un bon degré de préparation des professionnels de tout le pays.

La deuxième, c'est qu'un système qui fonctionne n'est pas pour autant un système qui ne peut être amélioré – que du contraire. Nous devons nous adapter, mais intelligemment, en réfléchissant aux choix que nous faisons pour que, demain, les moyens soient déployés rapidement au bon endroit, et en évitant tant les doubles emplois que les manques structurels.

La troisième, il me semble la plus importante, est de savoir si nous pourrions affronter deux ou trois crises simultanées ou consécutives. C'est cette question que le plan national de résilience doit soulever, et c'est elle qui doit orienter nos décisions et nos investissements dans un cadre plus global. Notre résilience dans les semaines, mois et années à venir dépendra des choix que nous faisons aujourd'hui.

Un pays mieux préparé est un pays mieux protégé. C'est mon objectif, et c'est à cela que je travaille et que je continuerai de travailler. Je vous remercie.

De **voorzitter**: Mijnheer de minister, dank u voor uw zeer uitgebreid antwoord. Ik ga terug de vraagstellers af voor hun replieken.

01.12 **Xavier Dubois** (Les Engagés): Monsieur le ministre, merci pour cette réponse très détaillée. Cela fait effectivement beaucoup d'informations. Je retiens, comme vous l'avez mis en avant, que l'incendie est maîtrisé, mais pas encore éteint.

La phase provinciale est d'ailleurs toujours active, et je crois, comme je l'ai dit, ainsi que d'autres collègues, qu'il est encore un peu trop tôt pour organiser des auditions de grande ampleur. Il faut vraiment que cette gestion de crise se termine et qu'il y ait un débriefing complet. Vous avez annoncé avoir commandé une évaluation. Elle sera absolument nécessaire pour que nous puissions poursuivre les débats sur cet incendie de grande envergure.

Vous avez évoqué le plan national de résilience, le plan de lutte contre les incendies à l'échelle nationale. C'est une bonne chose. Il est donc sur les rails. Maintenant, il faudra l'appliquer concrètement et, surtout, lui donner les moyens de son efficacité.

Mes questions portaient plutôt sur la protection civile. Vous avez apporté des chiffres finalement plus interpellants que ceux que nous avons déjà entendus, notamment sur les volontaires. Vous avez évoqué qu'ils étaient environ 600 précédemment et qu'ils ne sont plus maintenant que 123, pour être précis. Cela montre encore la grande difficulté dans laquelle se trouve ce service important.

Vous avez annoncé l'analyse en cours de la localisation des ressources, une analyse comparative avec différents modèles. Enfin, vous avez évoqué les trois options que vous aviez annoncées quelques semaines auparavant.

La première est la reconstruction à l'identique qui vous semble complexe, vu le contexte budgétaire. Une réforme a en effet été entreprise. Quoi qu'on en dise, la volonté d'aller vers un service de seconde ligne existe bel et bien. C'est cette voie-là qu'il faut suivre. Une autre option, à savoir l'intégration dans les zones de secours, ne vous paraît, quant à elle, pas réaliste. Je pense en effet que ce n'est pas la bonne solution, en tout cas à court terme. En effet, cela nécessiterait des modifications trop importantes. Il existe donc cette piste d'intégration ou de plus grande complémentarité avec la Défense, suivant le modèle français, qui, je le pense aussi, présente de nombreux avantages pour bénéficier des moyens logistiques et matériels, de la localisation aussi de notre Défense, et, surtout, des moyens financiers libérés par le gouvernement, qui sont évidemment nécessaires, mais qui doivent être utilisés aussi efficacement que possible, y compris pour notre sécurité civile.

Pour terminer mon intervention, je tiens à faire le point sur les zones de secours. Vous avez dit: "Chacun a sa responsabilité". C'est clair: il y a des lois à respecter. Vous êtes responsable du statut des pompiers, mais aussi du financement fédéral. En l'occurrence, une loi fixe la répartition du financement des zones de secours, qui vise à être une répartition 50-50 entre le fédéral et les pouvoirs locaux. On n'y est pas, puisqu'en Wallonie, c'est plutôt 25 % pour le fédéral contre 75 % pour les pouvoirs locaux. J'insiste donc à nouveau sur la nécessaire augmentation des moyens fédéraux en vue du financement des zones de secours. Cela figure, du reste, dans l'accord de gouvernement.

Des moyens ont été engagés et des efforts ont été accomplis: l'indexation est acquise et des moyens supplémentaires ont été repris à hauteur de 10 millions d'euros. Mais, si l'on veut arriver à ces 50-50, c'est bien plus qu'il faut mobiliser au niveau fédéral. Cette provision de crise constitue sans doute également une bonne option. Il conviendra d'en trouver les moyens et d'en fixer la hauteur adéquate. Néanmoins, le financement structurel, visant à faire en sorte que chacun (fédéral et pouvoirs locaux) assume sa part demeure absolument essentiel.

Nous sommes actuellement en période de conclave budgétaire. Je sais pertinemment que la situation est compliquée, mais je pense qu'il faut véritablement placer la sécurité et la culture du risque au cœur de ces travaux budgétaires, qui sont essentiels pour l'avenir de notre pays. Nous comptons donc sur vous, monsieur le ministre, en tout cas, pour obtenir ces moyens nécessaires à notre population.

01.13 **Éric Thiébaut** (PS): Merci, monsieur le ministre, pour toutes ces précisions. Vous avez eu des propos quand même assez rassurants sur l'avenir de la protection civile.

Vous avez bien répété que ce n'était pas une bonne idée de supprimer la protection civile fédérale pour redistribuer les moyens au niveau des zones. Je partage tout à fait cet avis depuis très longtemps, puisqu'il est évident que, pour certains moyens d'action, si on travaillait comme ça, il faudrait doubler de manière très importante les moyens d'action et que, financièrement, ce n'est vraiment pas intelligent.

Vous parlez aussi d'un plan que vous allez exposer au niveau du gouvernement. J'espère qu'il s'agit bien d'un plan de redéploiement parce que, je le dis depuis longtemps, vous avez parlé du nombre de volontaires qui passait de 600 à 100, à peu près. Ce nombre a donc été divisé par six. Il est bien évident que, s'il y a moins de volontaires qu'avant, c'est parce qu'il n'y a plus que deux casernes qui ne sont pas bien situées dans le pays. Les gens qui s'entraînaient, par exemple dans mon coin à Ghlin, comme volontaires de la protection civile, ne vont pas à Crisnée parce que c'est trop loin et que c'est compliqué pour eux. On a donc perdu énormément de volontaires qui auraient pu être bien utiles dans la gestion des inondations d'il y a quelques années et dans la gestion de l'incendie des Fagnes pour venir en appui.

Je pense donc que redéployer la protection civile peut certainement être une clé pour retrouver des volontaires. Vous dites que les zones ont une certaine autonomie et qu'il ne faut pas toujours se retourner vers le fédéral. C'est vrai. D'ailleurs, ici, il y a pas mal de zones qui ont décidé d'acquérir des camions spécialisés dans la lutte contre les feux de forêt.

Ce sont quand même des budgets à dégager. Les zones ont planché sur des plans d'action. On l'a fait dans ma zone, par exemple. On a regardé toutes les zones boisées pour voir comment on pouvait accéder le plus facilement possible aux endroits qui risquent d'être touchés par des incendies. On s'est équipé aussi, vous le savez, dans beaucoup d'endroits, de drones qui permettent de survoler l'incendie, de détecter les points les plus chauds et de déterminer la stratégie d'intervention la plus adéquate sur un incendie.

Malgré tout, les décisions du fédéral pèsent énormément sur les zones. Ce n'était pas de votre temps, mais, quand on a décidé de passer de quatre à six pompiers pour le départ en autopompe, cela a eu une incidence énorme sur les finances des zones.

Pour chaque autopompe, il a fallu deux pompiers de plus H24. Il a fallu engager quatorze nouveaux pompiers par autopompe. Cela a fait exploser les budgets des zones de secours à l'époque.

C'était une bonne décision. Pour la sécurité des pompiers, il était sage de prendre cette décision. Mais le financement du fédéral n'a pas suivi cette décision et toutes ses implications.

Nous avons des problèmes pour engager des pompiers volontaires. Vous le savez bien. Un des problèmes que nous avons, c'est la durée de la formation, qui est trop longue. Il faut trois ans pour former un pompier volontaire, qui va devoir se former le week-end pendant trois ans, le samedi, sans pouvoir directement aller sur le terrain.

Le **président**: Monsieur Thiébaut, pouvez-vous conclure?

01.14 **Éric Thiébaut** (PS): Oui, mais le ministre a parlé pendant plus d'une demi-heure.

Le **président**: Nous clôturons nos travaux à 12 h 30.

01.15 **Éric Thiébaut** (PS): Je vais conclure, ne vous inquiétez pas.

Monsieur le ministre, je terminerai sur les constats que vous avez faits par rapport au matériel disponible pour les incendies. Je crois que nous devons vraiment mener une réflexion pour une meilleure collaboration avec les services de la défense, notamment pour les moyens aériens. Nous n'allons pas acheter des hélicoptères uniquement pour la protection civile, pour peut-être un incendie tous les deux ou trois ans. Acheter des hélicoptères pour l'armée, qui peuvent servir aussi pour la protection civile, me semble être logique. Il me semble que c'est là-dessus qu'il faut travailler.

Malheureusement, je n'ai pas tellement l'impression que votre collègue de la défense a envie de collaborer avec vous sur ces sujets-là. Il ne donne pas cette impression, et il sera d'ailleurs très bientôt interrogé dans ce sens-là en commission de la défense par mes collègues. Je crois que c'est très important.

Quant au modèle français de la protection civile, qui est plus militarisé, il est sans doute un bon exemple à suivre. Je crois d'ailleurs que les cadres de la protection civile sont demandeurs d'une évolution dans ce sens-là.

Je terminerai, monsieur le président, par ce que j'ai rappelé tout à l'heure. Il était question de 3 milliards d'euros au niveau européen pour tout ce qui concernait la sécurité civile. Ce montant va passer à 10 milliards d'euros. Nous ne pouvons pas ne pas suivre ce mouvement. Il y a des besoins supplémentaires pour la protection civile, pour la sécurité civile, auxquels il est nécessaire de répondre. Vous devez obtenir, au sein de votre gouvernement, des moyens supplémentaires pour assurer la sécurité des citoyens dans les années à venir.

01.16 Brent Meuleman (Vooruit): Mijnheer de voorzitter, ik hoorde een diepe zucht bij het aankondigen van mijn naam.

De **voorzitter**: Ik probeer hier de werkzaamheden te regelen, maar merk dat elke spreker zijn spreektijd ruimschoots overschrijdt.

01.17 Brent Meuleman (Vooruit): Mijnheer de voorzitter, zoals wel vaker zal ik het goede voorbeeld geven maar mijn repliek wel vanaf twee minuten beginnen.

Mijnheer de minister, ik dank u voor uw gedetailleerde antwoord. Ik zou op twee punten willen ingaan die ook in het opiniestuk van de zonecommandanten naar voren komen. Bij mij gaat het daarbij over mensen en over centen.

Inzake de mensen heb ik de vrijwilligers aangehaald. U weet dat ik uit een gemeente kom waar heel veel vrijwilligers actief zijn. Ik ken heel wat van hen en ik ken ook de problematieken. Wij zitten in een grensregio. Ik zie ook de drempels waar zij tegenaan lopen en de drempels waar zones tegenaan lopen om nieuwe vrijwilligers te vinden. Dat is exact wat die zonecommandanten vragen: haal die drempels alstublieft weg.

Ik hoorde u inderdaad ook spreken over het financiële plafond. Dat is heel belangrijk. Wij hebben het daar al met elkaar over gehad, ook in de meerderheidsoverlegstructuren. Vooruit stelt altijd dat het over meer gaat dan over de centen alleen. Ik herhaal dat hier. Het gaat over het hele statuut. Er is veel meer nodig om vrijwilligers te werven. Ik zie veel vrijwilligers en ik spreek met hen. Geloof mij, het zijn niet de centen die hen drijven. Het gaat over andere zaken. Ik reken op u om daarmee aan de slag te gaan. Dat is ook wat de zonecommandanten van u vragen in hun schrijven.

Het tweede gaat natuurlijk over de centen. U vroeg op een bepaald moment in dat verband om daarvan geen boekhoudkundige kwestie te maken. Het is nochtans vrij simpel. Het gaat over de middelen die de hulpverleningszones ter beschikking krijgen als ze worden opgeroepen om bijstand te verlenen, bijvoorbeeld bij de brand in de Hoge Venen maar ook bij de waterbom die wij in 2021 hebben gekend.

Wij kunnen nu al voorspellen dat dergelijke gebeurtenissen helaas vaker zullen voorkomen. Ik zie in mijn eigen gemeente bijvoorbeeld de impact van het klimaat. Ik weet dat sommigen dat hier zullen ontkennen. De impact van het klimaat, bijvoorbeeld stormweer, is duidelijk merkbaar. Ik kan voorspellen dat dat in de toekomst alleen maar meer inzet zal vragen. Daar moeten centen tegenover staan.

Wat u hier aankondigt, is eigenlijk iets wat al lang had moeten gebeuren, namelijk de fameuze fiftyfifty. Vandaag is er een 80-20-verhouding die naar 50-50 moet gaan. Wij zijn daar echter nog lang niet en er zal nog veel meer nodig zijn. Daarom is die oproep van de zonecommandanten van belang. Denk toch ook aan de centen voor de lokale hulpverleningszones.

Ik zou nog veel meer willen zeggen, maar ik zal zwijgen want ik zie de voorzitter al boos kijken.

De **voorzitter**: Ik berust in mijn lot.

01.18 Arthur Orlans (Anders.): Mijnheer de minister, ik dank u voor uw uitgebreide antwoord. Op veel zaken hebt u concreet geantwoord.

Met betrekking tot de civiele bescherming kijken we natuurlijk uit naar dat plan en die drie opties. Ik begrijp dat er tussen goedkeuring en uitvoering van het plan heel wat tijd zit. Het is ondertussen midden september en in het regeerakkoord werd al aangekondigd dat de Civiele Bescherming versterkt en verder uitgebouwd zou worden. We kijken dus uit naar dat plan.

Heel specifiek zei u op een bepaald moment in uw antwoord dat u op het vlak van locaties uitgaat van geografische spreiding en risicoanalyse en niet zozeer van historische keuzes. Voor alle duidelijkheid, daarmee bedoelt u toch niet dat het een optie is om de twee bestaande locaties opnieuw in vraag te stellen? Ik begrijp dat de piste van integratie bij Defensie bekeken wordt, misschien met een extra derde locatie. Als u echter suggereerde dat de twee bestaande locaties misschien in vraag gesteld kunnen worden, dan heb ik daarover wel een andere mening. Het zou fijn zijn als u dat nog even kunt ophelderen. Is het wel degelijk een optie dat een van die twee locaties wordt gesloten?

01.19 Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Je vous remercie, monsieur le ministre, pour vos réponses.

J'aimerais vous remercier de reconnaître que nous n'étions pas prêts. Nous ne l'étions en effet pas. Les femmes et des hommes qui étaient sur le terrain pour pallier ce manque de préparation expriment leur colère. Ils attendent des actes. Ils n'attendent ni remerciements ni fleurs, mais bien des actes pour ne plus devoir pallier une impréparation liée notamment aux coupes budgétaires du passé et à un manque de coordination générale. Ils doivent alors mettre leur vie et leur santé en danger pour compenser ces manquements.

À cet égard, je pense que nous avons tous été interloqués par l'interview de M. Lambert, commandant des pompiers de Waimes. Il y explique qu'une cartographie existe et qu'il l'alimente lui-même depuis 2011. Il affirme qu'elle reprend "tous les chemins, les dimensions et les revêtements de sol". Ce sont exactement les informations dont les services de secours auraient eu besoin pour intervenir et progresser dans l'environnement particulier que constituent les Fagnes. Il se demande pourquoi cette carte n'a pas été utilisée lors de l'intervention. Sa question est légitime et doit obtenir des réponses.

Vous m'affirmez qu'il ne s'agit pas d'une tutelle, mais bien d'une coordination. Vous vous adressez à une écologiste: évidemment, nous sommes favorables à la collaboration et au fait de faire travailler les gens ensemble plutôt que de simplement leur donner des ordres de manière *top-down*.

Je vous remercie également de reconnaître qu'il faut développer de meilleures habitudes de travail pour les pompiers qui doivent être en contact avec la Protection civile. C'est effectivement absolument nécessaire.

Le point du cumul des fonctions et des pompiers volontaires est un élément important sur lequel vous mettez l'accent.

Pour ma part, un autre élément me préoccupe: la question des flexi-jobs. Une évaluation devrait également être menée à ce niveau et il faudrait envisager une revalorisation des salaires. Le fait que des pompiers utilisent leur temps de repos pour travailler dans d'autres secteurs n'a pas de sens. Nous avons besoin de professionnels qui soient en forme et en capacité d'agir lorsque cela est nécessaire. Il faut également veiller à ce qu'ils ne se retrouvent pas dans des difficultés financières les contraignant à s'épuiser à la tâche dans différents boulots.

Vous nous dites également que vous êtes déterminé à inverser la tendance concernant la Protection civile. Je pense en effet que c'est une bonne nouvelle. Le définancement et la diminution des moyens et du nombre de casernes qui ont été mis en place sous la Suédoise à l'époque ont considérablement affaibli la Protection civile. C'est donc une bonne nouvelle d'entendre que vous souhaitez faire machine arrière par rapport à cela.

Ce que vous nous dites reste quand même assez inquiétant. Vous nous présentez trois options, mais vous nous dites que les deux dernières ne sont pas possibles. Renforcer structurellement la Protection

civile serait, selon vous, budgétairement impossible. Quant à son intégration dans les zones de secours, vous nous dites également que ce n'est pas possible. Vous misez donc sur la Défense.

Aujourd'hui, ne faudrait-il pas prendre un peu de recul par rapport à cette situation? Nous sommes en train de faire passer toute une série de missions essentielles de l'État et des services publics par la Défense. Ne vaudrait-il pas mieux récupérer certains moyens actuellement alloués à la Défense – dont certains sont, à certains moments, dépensés de manière douteuse – et réorienter une partie de ces budgets vers la Protection civile? Cela me paraît en effet essentiel de pouvoir agir de cette manière-là. Ces moyens peuvent également, en cas de besoin, converger vers un renfort de la Défense. Je pense que mettre tous ses œufs dans le panier de la Défense n'est pas une bonne idée.

Votre vice-premier ministre entre en conclave dans quelques jours. J'imagine que ces discussions seront sur la table. Pour nous, il est évident que cela ne doit pas uniquement se cantonner à la lorgnette de l'incendie des Fagnes. Des conclusions plus globales doivent être tirées de l'été meurtrier que nous avons connu, et il faudra dégager des moyens, dans le cadre de ce conclave, pour tirer les enseignements de l'ensemble de cet été.

Cela concerne notamment l'adaptation de nos hôpitaux aux conditions météorologiques extrêmes que nous allons rencontrer de plus en plus fréquemment dans les années qui viennent, mais aussi la nécessité d'agir sur les causes. Il y a l'adaptation, d'une part, mais il faut également agir sur l'atténuation des émissions. C'est indispensable. Par exemple, faisons d'une pierre deux coups: allons chercher des budgets en réduisant les subsides aux énergies fossiles.

J'espère que cette question sera au cœur des débats budgétaires qui vont encore nous animer dans les prochaines semaines.

01.20 Jeroen Bergers (N-VA): Dank u wel voor uw uitgebreide antwoord, mijnheer de minister. Ik weet uiteraard dat het de bevoegdheid van de minister van Defensie is om Chinookhelikopters of andere helikopters aan te kopen. De crisis leert ons evenwel dat bij dergelijke aankopen *dual use* een heel belangrijke factor is om in aanmerking te nemen. Ik vraag u vooral dat u vanuit uw diensten, vanuit uw departement, informatie aanlevert over welke capaciteiten uw diensten nodig hebben om dat soort crisissen in de toekomst beter te kunnen aanpakken. Die informatie is niet onbelangrijk, als we ervoor willen zorgen dat elke euro die de federale overheid uitgeeft, zo efficiënt mogelijk wordt besteed.

Wat de Civiele Bescherming betreft, hebt u, zoals de vorige spreker ook al zei, drie opties aangehaald en op zich ben ik blij met die analyse. De eerste optie is om de Civiele Bescherming als een aparte dienst te beschouwen, te doen alsof er niets aan de hand is en er geld in te pompen. Dat is wellicht niet de meest efficiënte manier om ermee om te gaan.

Integratie in Defensie is een van de opties die u onderzoekt. Dat lijkt mij, gezien het feit dat dat in andere landen gebeurt, een interessante optie die we moeten onderzoeken. Ik weet niet of dat per se de beste optie is. Dat zal het onderzoek moeten uitwijzen. Ik kijk ernaar uit welke parameters u en uw collega's zullen voorleggen.

U zegt dat u geen voorstander bent van integratie in de brandweer in de hulpverleningszones, omdat dat een verdere versnippering in de hand werkt. Ik snap die uitspraak, al ben ik er niet per se van overtuigd. Alle Vlaamse zonecommandanten zouden kunnen aangeven dat ze een nationale capaciteit van ondersteuning nodig hebben en die bij de brandweer willen integreren. We zouden daarin kunnen meegaan, maar dan moet de brandweer er ook voor zorgen dat de hulpverleningszones meer geïntegreerd raken. Dat is volgens mij een mogelijk discours om die versnippering tegen te gaan.

In ieder geval gaan we zeer interessante debatten tegemoet. Daarmee rond ik mijn repliek af.

01.21 Victoria Vandenberg (MR): Merci, monsieur le ministre, pour les réponses que vous nous avez apportées et pour les éléments que vous avez pu nous communiquer, notamment en ce qui concerne l'avenir de la Protection civile. Bien évidemment, je me réjouis de constater que vous prenez ce sujet à bras-le-corps et que vous êtes pleinement conscient de son importance. Je pense que ce type de crise doit effectivement nous apporter de nombreux enseignements.

Toutefois, je suis convaincue que ceux-ci apparaîtront encore plus clairement lorsque les débriefings

avec les acteurs de terrain auront eu lieu. C'est à ce moment-là que nous pourrions véritablement identifier les domaines dans lesquels des améliorations restent envisageables. Et je parle bien d'améliorations encore envisageables, car cette crise s'est déroulée de la manière la plus fluide possible. Il faut d'ailleurs rappeler que les moyens nécessaires ont été mobilisés rapidement.

Les disciplines concernées a, en outre, collaboré de manière particulièrement efficace. Je vous entends également évoquer cette proposition de provisions, ce qui est évidemment très positif dans une perspective de plus long terme. Cette réflexion doit en effet être menée dès à présent. Certes, nous comptons également sur vous pour veiller à ce que, dans le cadre de cette crise, les pouvoirs locaux ne soient pas laissés seuls face aux coûts qu'elle engendre, même si une grande partie de ceux-ci a déjà été prise en charge par le niveau fédéral. Du reste, vous avez évoqué plusieurs éléments à cet égard.

Je pense que nous devons véritablement saisir cette occasion pour continuer à améliorer nos services, veiller à ce qu'aucun moyen ne soit perdu et envisager, le cas échéant, des réorganisations plus larges permettant une mobilisation encore plus rapide et plus efficace des ressources disponibles.

01.22 Franky Demon (cd&v): Dank u wel, mijnheer de minister. Ik denk dat we heel veel correcte en concrete antwoorden hebben gekregen.

Ik heb, in tegenstelling tot mevrouw Schlitz, niet gehoord dat we niet voorbereid waren. Ik denk dat u hier juist, en ook in augustus, hebt aangetoond dat we wel voorbereid waren, omdat we verdere stappen kunnen zetten en evalueren.

Ik ben er ook absoluut voorstander van dat u zegt dat we nu niet om het even welk materiaal snel-snel zullen aankopen. We zullen wel kijken wie verantwoordelijk is en wat we waar kunnen plaatsen. In tijden van budgettaire krapte is het alleen maar goed dat we die vragen stellen en niet snel-snel te werk gaan.

Mijnheer Orlans, ik zat op een andere golflengte wat de kazernes van de Civiele Bescherming betreft. Twee legislaturen geleden was ik ertegen dat er slechts één kazerne per landsdeel zou zijn. Ik was absoluut een koele minnaar van het idee dat die ene kazerne in Vlaanderen dan ook nog eens in Brasschaat kwam. Ik zal niet mijn hele verhaal, onder meer over de woonplaats van de toenmalige minister, herhalen. Kortom, ik vind het niet logisch en steun absoluut niet dat die kazerne in Brasschaat staat. Ik hoop dan ook dat de studie die de minister aankondigt alles opnieuw in vraag zal stellen en zal nagaan wat nu echt de beste locatie is. Hopelijk zal de studie ook nagaan of het nog altijd de beste keuze is om in Vlaanderen en in Wallonië slechts één kazerne te hebben, gelet op de uitdagingen waarvoor we staan.

Ik zou ook de uitdagingen aan de kust kunnen vergelijken met die in de Kempen, enzovoort, maar, mijnheer de voorzitter, dit is waarschijnlijk niet het moment om daarop in te gaan.

De **voorzitter**: Wensen er collega's aan te sluiten bij de replieken?

01.23 Sam Van Rooy (VB): Dank u, mijnheer de voorzitter. Ik zal dit debat met genoegen afronden.

Dames en heren, mijnheer de minister, de grootste brand in de Hoge Venen vond niet dit jaar plaats, maar wel in 1911, meer dan een eeuw geleden. Toen brandde het twee maanden lang en werd bijna 4.000 hectare natuurgebied verwoest. In 1911 was de wereldwijde CO₂-uitstoot elf keer lager dan vandaag. Ik herhaal: elf keer lager. Tot daar het failliete CO₂-narratief.

Ik citeer professor Bart Muys: "Er zijn minder branden dan 50 jaar geleden, maar ze zijn wel groter, heter en oncontroleerbaarder, en dat komt niet door de CO₂, maar vooral door het nieuwe landschap en het gebrek aan doordacht bosbeheer." In 1911 was de oorzaak slecht natuurbeheer. In augustus 2026, vorige maand, waren het maaiwerken. Alweer de overheid zelf dus. Er is dus niets nieuws onder de zon en qua steekvlampolitiek kan dit debat tellen.

Veruit de meeste natuurbranden worden al dan niet bewust aangestoken. Of het nu kurkdroog of gewoon droog is, met vuur spelen is levensgevaarlijk. Wie met vuur speelt, komt er in dit land echter, net zoals daders van andere feiten, veel te goedkoop vanaf. In plaats van blusvoertuigen te kopen, hebben opeenvolgende regeringen massa's belastinggeld verspilld aan de CO₂-hysterie.

U zei net, mijnheer de minister, dat u geen religie hebt, maar de regering heeft wel degelijk een religie, namelijk de CO₂-religie. Mijn conclusie is dan ook deze waarschuwing: als ook deze regering – en dat ziet er helaas naar uit – miljarden blijft pompen in CO₂-uitstootreductie in plaats van in klimaatadaptatie en in onze brandweer en Civiele Bescherming, zal er niets verbeteren, integendeel.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

De **voorzitter**: Dank u wel. We moeten onze werkzaamheden afsluiten voor vandaag, maar er zijn nog 70 vragen hangend. Ik vraag de aanwezige collega's die mondelinge vragen wensen om te zetten in schriftelijke vragen om dat ook door te geven aan het secretariaat. Dat zal de werkzaamheden vergemakkelijken.

Ik geef u ook mee dat de minister opnieuw naar onze commissie komt om vragen te beantwoorden op 29 september in de namiddag.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 12.32 uur.

La réunion publique de commission est levée à 12 h 32.